

## Bulletin épigraphique

In: Revue des Études Grecques, tome 53, fascicule 251-253, Juillet-décembre 1940. pp. 197-236.

---

Citer ce document / Cite this document :

Robert Jeanne, Robert Louis. Bulletin épigraphique. In: Revue des Études Grecques, tome 53, fascicule 251-253, Juillet-décembre 1940. pp. 197-236.

doi : 10.3406/reg.1940.2898

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg\\_0035-2039\\_1940\\_num\\_53\\_251\\_2898](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg_0035-2039_1940_num_53_251_2898)

---

# BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE <sup>(1)</sup>

---

1. **Bulletins épigraphiques.** — M. N. Tod, *JHS* 1939, 241-281 (paru en avril 1940) a donné son bulletin pour 1937-1938

2. A. Merlin et J. Gagé, *Année épigraphique*, *RA* 1939, II, 237-348. Cf. *Bull.* 1939, 2. On ne comprend pas pourquoi certaines inscriptions grecques sont retranscrites en majuscules (mais avec coupe des mots), tandis que d'autres sont, comme il est normal, données en un texte lisible, en minuscules ; la transcription est déjà une interprétation, dont il ne faut pas priver intentionnellement le lecteur. D'ailleurs pour les inscr. latines aussi, on ne voit pas pourquoi certaines, trop rares, sont données en minuscules, tandis que la plupart sont en majuscules, ce qui n'aide pas à leur compréhension et ce qui mange du papier. Pour un tel dépouillement deux procédés sont applicables : l'ordre topographique ou, difficilement, l'ordre des matières (armée, finances, etc.) ; mais le classement traditionnel de l'*Année épigr.*, par revues rangées alphabétiquement et par volumes dépouillés, est injustifiable. Certes tout dépouillement bibliographique commence nécessairement par là ; mais il faut ensuite classer les fiches au lieu d'en livrer au public le paquet non ordonné.

3. *Epigraphica*, *Rivista italiana di epigrafia* (latine et grecque), 1 (1939), pp. 86-92, 207-276, 357-402, a publié le début d'un *Bolletino di epigrafia greco-romano*, purement bibliographique, pour 1937-1938. Plan original, qui dissèque chaque inscription en membres épars et informes. Le caractère mécanique du dépouillement se manifeste notamment par quelques erreurs amusantes.

4. M. N. Tod, *JHS* 1939, 301-302 : compte rendu de L. Robert, *Collection Froehner*. Cf. n° 13.

5. **Recueils épigraphiques.** — Le Supplément du Corpus des Iles de l'Aigée a paru à la fin de 1939 (cf. *Bull.* 1939, 4), dans le format de l'*editio minor* des *IG*. Il est dû à F. Hiller von Gaertringen et, pour l'Eubée, à E. Ziebarth ; G. Klaffenbach y a contribué par maintes additions et restitutions et il a vérifié ou corrigé beaucoup de lectures sur estampages, mais il n'est point responsable de l'ensemble. Le volume réunit les inscriptions ou les corrections publiées

(1) Le dépouillement s'étend essentiellement aux publications parues dans la seconde partie de 1939 et dans les cinq premiers mois de 1940. Pour les abréviations, se reporter aux *Bulletins* de 1938 et 1939. R. Flacelière n'a pu, pour cette année, collaborer au *Bulletin*,

depuis la parution des fascicules des *IG*, XII (1899 pour Lesbos, 1913 pour l'Eubée) et il ajoute des textes inédits que nous analysons ci-après, n° 83-85, 87-88, 91-95, 97-98, 100, 107-108, 110-111 ; cf. aussi n° 82. Celui qui n'est pas très au courant de la numérotation compliquée des fascicules des *Inscr. Graecae* aura quelque peine à voir quel est le contenu exact de ce fascicule supplémentaire. Indiquons pour quelles régions il faut y avoir recours. *IG*, XII 4 (Kos et Kalymna) et XII 6 (Chios, Samos et Ikaros) ne sont pas dans le Supplément, puisque les fascicules eux-mêmes n'ont pas encore paru ; le fouilleur de Kos n'a même pas laissé publier les décrets inédits, trouvés à Kos, de villes dont on a ici le Supplément (p. ex. Naxos et Chalkis) et dont on réunit tous les décrets quel que soit leur lieu de trouvaille ; c'est d'autant plus frappant que le Supplément contient des inédits communiqués de France, de Grèce et d'Italie. D'autre part, le Supplément ne concerne pas XII 1 (Rhodes), parce que les trouvailles y sont trop abondantes et posent des questions de collaboration délicates. On a aussi laissé de côté une partie de XII 3, les îles de Symè, Telos et Nisyros, que l'on rattache à Rhodes. En définitive on a un supplément aux inscriptions de Lesbos (XII 2), d'une partie des Sporades (partie de XII 3), des Cyclades sauf Délos (XII 5), d'Amorgos (XII 7), des îles de la mer de Thrace (XII 8), de l'Eubée (XII 9). On est reconnaissant aux éditeurs du matériel qu'ils ont rassemblé. Peut-être fera-t-on des réserves sur deux points. L'apparat critique et le commentaire sont devenus par trop succincts ; parfois l'édition n'est vraiment plus qu'une fiche signalétique renvoyant à la première édition, et c'est celle-là qu'il conviendra d'étudier et de citer. L'illustration est insuffisante, si on la compare non seulement à ce qu'on désirerait, mais à tel fascicule antérieur des *IG*, comme l'Eubée ou la Laconie. Il y a seulement deux planches, consacrées entièrement aux 50 lignes du diagramma de Philippe V à Chalkis (n. 644) ; une eût suffi. En revanche des textes importants publiés pour la première fois ne devraient pas être donnés au public sans une photographie, ainsi maint texte de Lesbos ; le catalogue de proxènes n. 127, où les noms s'enchevêtrent plus ou moins avec des additions et des lignes de taille différente, ne serait vraiment compréhensible qu'avec le secours d'une reproduction photographique ; la transcription courante ne suffit pas ; une telle inscription eût été plus dignement présentée par Le Bas ou autres éditeurs d'il y a cent ans qui, à défaut de la photographie, donnaient un beau fac-simile. Quand on sait quel est le rapport entre les frais d'une illustration photographique et ceux, si élevés, de la typographie, on s'étonne qu'un gros volume d'inscriptions ne se pare pas, avec des frais supplémentaires peu considérables, de quelques photographies essentielles.

6. M. Guarducci a publié le volume II des *Inscriptiones Creticae*, contenant les *Tituli Cretae occidentalis* (1939 ; 350 pp. in-4°) ; le volume I (Crète centrale sauf Gortyne) avait paru en 1935 (cf. *Bull.* 1936, 344). Nous donnons ci-après, n° 112 à 132, l'analyse des textes inédits, groupés par ordre topographique. Voici la liste des villes ou des lieux dont les inscriptions sont réunies dans ce volume : Allaria, Anopolis, Aptera, Aradena, Axos, Kantanos, Kaudos, Kisamos, grotte Kranéenne, Kydonia, Diktyunnaion, Eleutherna, Elyros, Hydramia, Hyrtakina, Lappa, Lisos, Phalanna, Phalasarna, Phoinix, Poikilasion, Polichna, Rhithymna, Sylia, Sybrita, Syia, grotte Talléenne, Tarrha. Beaucoup de textes, nouveaux ou

déjà connus, sont accompagnés de belles photographies et l'on a ainsi une base sûre pour l'étude. Il y a un appareil critique soigneux et des commentaires. Les textes crétois trouvés à Teos ou ailleurs sont insérés ici, à juste titre. Enfin, pour chaque ville, une introduction donne les textes littéraires, l'essentiel de la topographie, des renseignements sur les monnaies et des listes des citoyens connus par des inscr. d'autres régions ; un tel travail prosopographique ne peut jamais être absolument complet tant la documentation est dispersée, et nous y ajouterons ci-après quelques indications sans avoir fait à ce sujet de recherches systématiques ; cf. par exemple des proxènes de Lappa, Kydonia, Eleutherna, Lyttos, Knossos, Istron, Malla et Gortyne à Tenos (*Musée Belge*, 1910, 233 ; maintenant *IG XII suppl.*, 304). Mais il faut dire que ce Corpus, avec ses inscr. et ses *testimonia*, nous donne, en un travail bien fait et bien présenté, tout le matériel écrit pour des études sur l'histoire, la topographie et la civilisation de la Crète grecque ; avec le recueil des monnaies crétoises de Svoronos, il dispensera de recourir aux mauvaises notices du P. W. dues à Bürchner (cf. G. Klaffenbach, *D. Lit.* 1936, 958). Signalons la carte placée à la fin. — Contrairement à l'usage ordinaire, les inscriptions n'ont pas reçu une numérotation continue, et il faut citer, outre le tome, la page ou le chapitre (de I à XXX), puis le numéro de l'inscr. dans le chapitre. En haut des pages, en titre courant, on ne répète pas le nom de la ville, mais seulement le numéro du chapitre, en sorte qu'en ouvrant le volume on ne sait pas à quelle région on en est ; on perd ainsi du temps à chaque recherche, et inutilement. Ces dispositions avaient soulevé bien des plaintes (cf. *Bull.* 1936, 344 ; *BCH* 1935, 437, n. 3 ; Klaffenbach, *loc. cit.*, 960-961 ; Hiller von Gaertringen, *Gnomon* 1937, 346-347 ; M. Segre, *Athenaeum* 1936, 219) ; l'éditrice n'y a rien changé. Le Corpus est divisé géographiquement, en quatre régions. Mais, rompant avec l'usage constant des recueils épigraphiques, où les inscr. sont classées suivant l'ordre topographique, ici, dans chaque tome, les villes sont rangées par ordre alphabétique ; remarquons en passant qu'il y a aussitôt des difficultés de transcription : Kisamos, Kydonia, etc. sont à chercher à Cisamos (pourquoi pas Cisamus ?), etc. ; pourquoi choisir la forme Axos plutôt que Vaxos ou Oaxos ? L'ordre alphabétique des villes doit se trouver dans une table alphabétique, mais il ne doit pas déterminer le classement des textes. Nous en donnons ici rapidement les raisons, pour essayer d'éviter que cet usage défectueux se perpétue ou, tout au moins, se répande. Dans l'ordre alphabétique les sites dont le nom antique est encore inconnu sont rejetés à la fin ; la section *Tituli incertorum locorum* (ici chap. XXX) groupe en un beau pêle-mêle non pas les pierres errantes dont la véritable provenance est inconnue, mais des inscriptions des points les plus divers de la Crète occidentale dont on ignore encore le nom antique. Si un site a été mal identifié, le dommage est grave ; que demain l'on montre que les ruines de Meskla ne sont pas celles de l'antique Polichna (je prends cet exemple sans vouloir émettre par là aucune réserve sur cette identification conjecturale ; dans le premier volume surtout, plusieurs localisations ne sont présentées qu'avec réserve), mais d'une ville A, il faudra toujours se rappeler que les inscriptions de A doivent être cherchées sous la rubrique Polichna ; si au contraire les inscriptions de Meskla avaient été classées à leur place géographique, l'inconvénient serait réduit au minimum. On doit

grouper les inscriptions non seulement d'une ville, mais de son territoire. Or l'étendue de ce dernier peut être difficile à déterminer exactement. Si l'on a adopté l'ordre topographique, où deux villes voisines se suivent, une erreur d'attribution pour une partie frontière du territoire a beaucoup moins d'importance que si l'ordre alphabétique a séparé les deux villes limitrophes. On verra ailleurs comment des inscriptions de même provenance sont réparties entre les deux volumes. L'histoire de bien des villes, en Crète au moins autant qu'ailleurs, a connu bien des vicissitudes ; il arrive que telle ville a été tantôt indépendante, tantôt absorbée par une voisine puissante (cf. *Études épigr.*, 252 et 253) ; soit deux villes limitrophes, A et Z, la seconde absorbée un temps par la première ; pendant le temps qu'a duré cette dépendance, les inscriptions de Z ne sont, en réalité, qu'un groupe parmi celles de A ; elles servent à étudier l'histoire et les institutions de A (disons que les inscr. d'Éleusis, rattachée à Athènes, sont un morceau de l'épigraphie d'Athènes) ; or l'ordre alphabétique les en sépare brutalement, au lieu que l'ordre topographique les laisse les unes à côté des autres. Même sans un rapport aussi direct de dépendance, il y a de multiples ressemblances entre les inscriptions de villes voisines, qu'il s'agisse de langue, d'onomatistique, de calendrier, d'institutions, de formulaire ; l'ordre alphabétique ne permet pas de les saisir : il les dérobe au lecteur, au lieu que l'ordre géographique les dégage spontanément ; l'ordre non géographique est un ordre anti-historique. — Considérons les villes de la Crète occidentale. Le classement des *Inscr. Cret.* sépare Eleutherna et Sybrita, qui sont voisines ; il rapproche Apta et Axos, qui sont presque aux deux extrémités de la région. Aux deux bouts du volume se trouvent Anopolis et Phoinix, dont les ruines ne sont distantes que de 2 ou 3 kilomètres ; les inscr. trouvées au village de Loutro, entre les deux sites, sont classées à Phoinix ; qui pourrait assurer qu'elles ne sont pas d'Anopolis ? Les quatre villes Elyros, Hyrtakina, Lisos et Tarrha sont séparées dans le Corpus ; or elles sont groupées dans une même région ; l'éditrice note, pour chacune d'elles, que son monnayage a d'étroites ressemblances avec celui des trois autres en sorte qu'on les doit supposer « arctis necessitudinum vinculis colligatas » (pp. 176, 185, 211, 307). Bien plus, des monnaies portent les noms unis d'Hyrtakina et de Lisos, d'où l'on conclut à une alliance monétaire ; il faut, à notre avis, aller plus loin et y voir le signe d'une sympolitie ; or leurs inscr. sont séparées par celles de Lappa, qui est dans une région bien différente. — D'ailleurs, il faudrait toujours partir, pour ces classements, de la notion de territoire d'une « ville » (πόλις), et non de celle de ruine antique (bourg et sanctuaire ou, à l'extrême, villa, aussi bien que « ville »). Le chapitre 11 groupe les 6 inscr. du sanctuaire de la déesse Diktyнна ; or, les plus importantes (le traité entre Polyrrhenia et Phalasarна, n. 1 ; les comptes n. 3) attestent, avec Strabon, que le sanctuaire appartient à Polyrrhenia, dont les inscr. se trouvent au chapitre 23 : le n. 3 invoque expressément les archives de la βουλή τῶν Πολυρρηνίων ; ces 6 inscr. devraient, suivant l'ordre géographique, venir se placer aussitôt après celles de Polyrrhenia. Du volume I on a exclu les inscriptions de Gortyne, les réservant pour un volume spécial ; mais on a malheureusement entendu par là les inscr. conservées dans les ruines mêmes de Gortyne, près d'Haghious Deka. Les inscr. du territoire de Gortyne ont été insérées, elles, dans

le tome I (Crète centrale) et dispersés de la pire façon. Le chapitre 26 est consacré à Pyranthos (pas de monnaies), ville connue par Étienne de Byzance (πόλις μικρὰ ἢ κώμη Κρήτης περὶ Γόρτυναν), et dont les ruines se trouvent près du village de Pyrathi, à une vingtaine de km. à l'Est de Gortyne; on y groupe 3 inscr. : l'une, trouvée dans l'église d'un village à 5 km. encore à l'Est, est une épitaphe insignifiante; les 2 autres sont des stèles indiquant que, en 63 de notre ère, le proconsul L. Turpilius Dexter *praedia publica Gortuniorum pleraque a privatis occupata restituit terminavitque*; on ne peut avoir de preuve plus évidente que nous sommes là sur le territoire de Gortyne et que les inscriptions en sont une partie de l'épigraphie de Gortyne. Le chapitre 28 groupe les inscr. de Prinias, à une dizaine de km. au Nord de Gortyne, où l'on place Rhizenia; les testimonia nous apprennent qu'au début du n<sup>e</sup> s. Rhizenia était détruite et occupée par Gortyne, et l'inscr. latine n. 29 est tenue pour semblable à celles de Pyranthos et relative aux terres de Gortyne. Convenait-il alors de placer les inscr. de Rhizenia dans un autre volume que celles de Gortyne? D'autre part, le chapitre 31 groupe sous la rubrique désespérée *Tituli locorum incertorum* 10 inscr. : le n. 1 a été trouvé à Marathokephali, à 2 ou 3 km. de Tylissos et aurait dû suivre les inscriptions de cette ville; les n. 5-9 sont réunis dans le chapitre sous la section *in montibus septentriones versus a Gortyna*; ils viennent eux aussi soit des environs immédiats de Prinias (de Apomarmas, n. 6 et 9, ou de H. Varvara, n. 7), soit de villages de la plaine de Gortyne, distants de Gortyne de 3 à 7 km. (Kourtes, n. 6; Plouti, n. 8; Zaro, n. 10); même, dans le n. 7, le commentaire reconnaît le petit-fils d'un magistrat de Gortyne; tout cela est épigraphie gortynienne, et l'aqueduc du n. 9 est celui qui alimentait Gortyne. Le chapitre 25 groupe 10 inscr. trouvées dans les villages de Plora, Apesokori, Anolia, à l'extrémité Sud de la plaine de Gortyne, à quelques 7 ou 8 km.; on les classe dubitativement à *Pyloros* (et donc entre les inscr. de Priansos et celles de Pyranthos; mais, p. 287, une inscr. d'Apesokori, *SGDI*, 5025, est réservée pour Gortyne), lieu que Pline est seul à nommer, dans l'intérieur de la Crète, et que l'on ne songe à localiser là qu'à cause de la ressemblance du nom de village moderne Plora; ces textes sont insignifiants, à l'exception du n. 4, acte d'affranchissement rédigé selon les formules de Gortyne (*GDI*, 5007-5010), de la dédicace n. 3, *Κωρῆσι τοῖς πρὸ καρταπὸδω*; or cette dernière épithète bien curieuse se retrouve dans des dédicaces de H. Varvara et de Plouti, reléguées, on l'a vu, parmi les *tituli locorum incertorum*; les inscriptions de « Pyloros », elles aussi, sont gortyniennes. — Bref, qu'on veuille étudier le dialecte, l'onomastique, le formulaire des épitaphes ou quoi que ce soit, il faudra rétablir d'abord un ordre géographique. Ceci dit, répétons que les *Inscriptiones Creticae* sont un précieux instrument de travail, dont il convient de féliciter Mlle Guarducci.

T. R. Mouterde a publié le volume II des *Inscriptiones graecae et latinae de la Syrie* (1939; pp. 141-383, nos 257-698), qui réunit les inscriptions de la Chalcidique et de la majeure partie de l'Antiochène (à l'exception d'Antioche et de Séleucie). Un certain nombre de dessins, pas de photos. Quelques modifications ont été introduites : « l'initiale des noms propres est désormais signalée par une majuscule; — le sigma final est distingué du sigma initial et médian ». Tantôt on emploie le trait d'union, quand un mot est réparti sur deux lignes, tantôt on

l'ignore. Le plus souvent les textes ne sont pas accentués, ce dont on ne peut apercevoir la raison; dans quelques textes, sans aucune raison, les accents sont mis. Par une pratique paradoxale, le texte est donné ainsi sans accents, sans ponctuation et sans corriger les fautes du graveur, et c'est dans l'apparat que, à l'occasion, le texte est corrigé et accentué; par exemple le texte porte : ετολιωθη, incompréhensible et d'apparence barbare, et l'apparat donne ετ<ε>λιώθη. L'aspect général est ainsi rebutant et déconcertant. L'éditeur a adopté le système de signes critiques improvisé au Congrès de Leyde, en sorte que les mêmes crochets signifient « lettre à supprimer » dans le tome I, et « lettre à ajouter ou à corriger » dans le tome II. — La plupart des textes sont courts et assez souvent difficiles à interpréter; signalons le grand nombre de textes chrétiens et byzantins. Nous analysons ci-après, n° 172, les inédits. L'intérêt du volume est moins peut-être dans les textes que dans les commentaires, qui ont été heureusement développés; on y trouvera beaucoup de renseignements intéressants sur le formulaire des inscriptions chrétiennes ou l'administration byzantine ou sur les transcriptions grecques de noms sémitiques. Sur une feuille détachée L. Jalabert a dressé un index provisoire des deux premiers volumes; on profitera notamment des deux sections « formules païennes et neutres » et « Dieu, les Saints, citations et formules chrétiennes ». L'absence d'une carte de la région empêchera presque tous les usagers de tirer tout le profit possible de ce fascicule.

7 a. Dans le prochain *Bulletin*, analyse de *IG*, II-III<sup>2</sup>, 3 II (1940), nos 5220 à 13247 (épitaphes attiques).

8. Le second volume des *Mélanges Dussaud* (cf. *Bull.* 1939, 5), daté de 1939, a paru en avril 1940. Voir ici nos 90 et 139.

9. Les *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à Alfred Ernout* (Paris, Klincksieck, 1940, 408 pp.) sont consacrés à des études latines; cf. cependant ci-dessous nos 24 et 143. — Voir aussi n° 201.

10. L. Robert a publié un volume sur *Les gladiateurs dans l'Orient grec* (357 pp. in-8; Imprimerie Bontemps. Limoges, 1940). Dans les chapitres III-V il étudie l'histoire des combats de gladiateurs et des chasses à l'amphithéâtre dans le monde grec. Dans le ch. I, il classe les documents et explique un certain nombre de termes, techniques ou poétiques, méconnus, notamment πυκταύειν et πυγμαί, φιλοπλος, πάλος; aux ch. III-V aussi, des précisions sur ἀπότομος, φιλότιμος et φιλοτιμία, ἐλεύθερος et ἐλευθερωθείς, κυνηγός, φιλοκύνητος, ταυροκαθάπτης, δεινόροβός, etc.; nombreux latinismes; un index détaillé permet d'ailleurs aisément de retrouver les nombreux mots expliqués. Le ch. II donne une édition critique de toutes les inscriptions (ou reliefs anépigraphes) relatives aux gladiateurs; il y en a plus de 300. Les 25 planches reproduisent une cinquantaine de documents, inédits ou peu connus. Nous signalons ci-après, dans l'ordre géographique, les inscr. inédites et quelques corrections essentielles apportées aux textes. Donnons ici quelques corrigenda. P. 49, n. 3, lire : Dessau, 5121. Pp. 21 et 35, ἀμφιθέατρον peut parfaitement entrer dans un hexamètre ou pentamètre. P. 71, note, l. 25, lire : machen. P. 114, l. 12-13, rétablir : θέτο θάσου εἰς πέδον. P. 115, n. 56, l. 6, on peut penser aussi à ἀπέ[ταισα]. d'après *IG*, IX 2, 1276 : τὸ π[επρω]μένον ὠδ[ε] ἀπέ[ταισα]. P. 120, n. 1, l. 5, lire : *aut vincatur*. P. 124, le n° 66 b est reproduit aussi dans *Inscr. Cret.*, I, p. 81, n. 51; l'interprétation ne semble pas exacte.

R. donnera des photos des reliefs 67 et 68, avec un commentaire sur leur armement. P. 123, ajouter un document relatif à l'Égypte. Dans des archives militaires du camp de Babylone, près de Memphis, des lambeaux de papyrus nous ont conservé des actes, rédigés en latin, sur une *familia gladiatoria* attachée au camp (Comparetti, *Papiri Fior.* (1911), pp. 267-277). On y relève les mots : — *Arrianum Afer certa[ui], paria, gladiatores 162, Improbus retiarius, uenatores, bestiarioru(m) famuli —, ludi, in ludo, famil(ia) glad(iatoria) ludi*; dans le fr. 14, — *familia ad arma fuit interueniente ludo Nico* —, il faut reconnaître, pensons-nous, la mention du *ludus* de *Nicopolis*, près d'Alexandrie, camp des troupes romaines d'Égypte (cf. Lesquier, *Armée romaine d'Égypte*, 390). Ce nouveau témoignage nous fait donc connaître des *ludus* attachés à l'armée romaine, et non des combats de gladiateurs pour le public. P. 126, n° 74, l. 4, R. accepte une correction que lui indique R. Durand : δέρεω (au lieu de δέρεωτ). P. 138, l. 2, lire : poignard dans la droite. P. 143, vers 12, lire : πέφυκε. P. 179, n° 175, une photo sera publiée, avec bibliographie complète, dans les *Inscriptions de Mylasa*. P. 210, l. 4 à partir du bas, lire : 48 victoires. P. 213, n° 250; l'inscr. aussi dans *IG*, XIV, 2345. P. 224, l. 1, lire : fut. P. 227, n° 292, l. 7, ne pas corriger le *rho*, et écrire : ρ' ou ρ'. P. 234, n° 297 : l'inscr. aussi dans *IGR*, I, 776 (double emploi avec *IGR*, IV, 167). P. 243, l. 4, lire : que c'est dans. P. 256, l. 6 à partir de la fin, lire : chasses. P. 264, l. 18, lire : tout entière. Pp 276-279, R. utilisera des textes chrétiens sur φιλοτιμία. P. 283, l. 17, lire : quam. P. 331, l. 12, lire : demandé.

11. Deux demi-volumes du Pauly-Wissowa ont paru en 1939, les mots *Olympia* à *Orpheus*, et *Tributum* à *Tullius Cicero*. Signalons ici la plupart des articles qui peuvent être utilisés pour les inscr. grecques. Quelques personnages historiques : *Olympias* (Strassburger), *Olympichos* (Lenschau), *Onomarchos* (Ferguson), *Ophellas* (Berve), *Orodes*, *Orophernes* (Lenschau), *Orontes* (J. Miller, Berve); l'article *Opramoas* (évergète de Rhodiapolis en Lycie) serait à compléter. Très peu d'articles sur les institutions : *Tributum et tributus* (Schwahn), *Trittyes* (Hommel; cf. ci-après n° 29), Ὠνή (Hellebrand et Schulthess); pas d'article Τριτασία. Pour la marine. *Trierarchie* (Strassburger), *Triere*, *Trieropoioi* (Miltner); l'article *Trihemiholia* (Miltner) ne cite pas une inscription; il est périmé dès sa publication à cause du travail de Blinkenberg analysé *Bull.* 1938, 266. L'article *Triclinium* (Hug) est très insuffisant au point de vue grec; à compléter par *Trikl(e)ion* (K. Hanell), qui pourrait lui-même être augmenté. Une série d'utiles articles numismatiques de Schwabacher, *Trichalkon*, *Trichryson*, *Tridrachmon*, *Trihemibolion*, *Trihemilartemorion*, *Triobolon*, *Tritetartemorion*. La partie la plus étendue et la plus utile sans doute concerne la géographie et l'histoire des villes. Presque toute la Grèce continentale est confiée maintenant à des collaborateurs compétents et soigneux. F. Bölte, à qui l'on devait déjà beaucoup de bons articles, a rédigé *Triphylia* (ajouter la mention importante de plusieurs villes triphyliennes dans la liste des théorodoques de Delphes *BCH* 1921, p. 12 et p. 49-50; sur les murs de Samikon et leur date, cf. maintenant une opinion différente de H. L. Bisbee, *Hesperia* 6 (1937, 525-538), *Trinasos*, *Onougnathos* (Laconie). Ernst Meyer continue la série de ses monographies approfondies sur l'Achaïe (*Tritaiia*), l'Élide (*Opus* 5), l'Arcadie (*Orchomenos*, *Oresthasion*, *Trikolonoi*, *Trikrena*, *Triodoi*), l'Argolide (*Troizen*, *Orneai*, *Trikaranon*), la Corinthie (*Oneion*), la

Mégaride (*Tripodiskos*), la Magnésie (*Ormenion*). L'Aitolie est confiée à l'éditeur des *Inscriptions Aetoliae* et explorateur du pays, G. Klaffenbach (*Trichonion* et lac *Trichonis*, *Ophieis*). Kirsten étudie en détail la Crète (*Omphalion* 1 (cf. *Bull.* 1939, 315), *Orioi*, *Onysia*, *Ophiusa*), la Béotie (*Onchestos*; les *Ποσιδεα* de *IG*, VII, 47 ne se rapportent pas à Mégare, mais il n'y a pas de raison d'y voir un témoignage sur les *Posideia* d'*Onchestos*), la Phocide (*Tronis*), la Thessalie (*Olympias*, *Orchomenos*, *Trikka* (cf. pp. 1273-1279), *Tripolis* de Perrhaïbie), l'Épire (*Omphalion*, 3). Relevons les articles *Trikorynthos* et *Trinemeia* en Attique (Radke), *Trychai* en Eubée (Geyer), *Olynthos* (Robinson), *Orikos* (J. Schmidt), *Troesmis* (Betz). Pour l'article *Orestai* (J. Schmidt) la connaissance de l'inscription de Dodone *Epeir. Chron.* 1 (1935), 248 (cf. *Bull.* 1939, 153) (mention de 'Ορεστοί Μολοσσοί; cf. p. 250) eût permis de réfuter une théorie, longuement rapportée, de Treidler. A l'article *Oropos* (J. Wiesner) il manque au moins un fait essentiel, son appartenance à Athènes en 303, attestée par un décret d'Athènes; cf. là-dessus De Sanctis, *Riv. Fil.* 54 (1926), 222-223. L'article *Troadensier* (Oberhammer) n'est pas bon. Enfin les articles de Oldfather sur les Lokrides font tache. Il place *Trileia* de Lokride, avec une belle assurance (« die Ansichten der älteren Gelehrten sind daher nicht mehr zu diskutieren »), à Hagia Euthymia, parce que ce serait le seul site voisin de Chaleion non encore identifié; or H. Euthymia est le site de Myania (cf. pour cette identification de Leake et de Pappadakis et pour la méthode d'Oldfather, L. Robert, *Études épigr.*, 239-242). L'Asie Mineure est presque en son entier confiée à W. Ruge, qui donne un long article *Troas* (cf. pp. 1279-1280), et de nombreux petits articles, notamment sur l'intérieur de la péninsule, presque toujours fort bien faits : *Olympokome*, *Olympos* (ce qui est dit de l'Olympe de Bithynie, n. 16, sera complété par L. Robert), *Onobara*, *Ophryneion*, *Orbas*, *Orbanassa*, *Orines*, *Orkaorkoi*, *Orkistos*, *Ormeleón*, *Oroandeis* (L. Robert y reviendra), *Trigleia* (sur la côte de Bithynie; par exception l'article n'est pas au courant et la bibliographie est vieillie et indigente; voir Hasluck, *Ann. Br. Sch.* 13 (1907), 287-298, et *Cyzicus* (1910), 59-65), *Trigletta* (avec conjecture inédite de Ramsay), *Trikómia*, *Triopion*, lac *Trogitis* (cf. ci-après n° 167), *Troknades*, *Trysa*. L'article *Tripolis* de Lydie (J. Keil), comme déjà *Thyateira* et *Philadelphieia*, est beaucoup trop rapide pour être intéressant. J. Keil consacre un article à une *Τροπησίων πόλις* : « Der ritterliche Verwaltungsbeamte T. Antonius Claudius Alfenus (*PIR*, I<sup>2</sup>, 821) war nach der Inschrift *CIG*, 3497 = Dessau, 8853 = *IGR*, IV, 1213 auch λογιστής Σελευκείας Πειριείας και 'Αλεξανδρείας κατ' Ἴσσον και Ἑρωσῶ και τῆς [τῶν] Τριτανῶν πόλιως και Τροπησίων και τῆς κολωνείας; welche Städte mit den drei letztgenannten gemeint sind, ist noch nicht festgestellt ». Depuis 1935 on peut savoir qu'il s'agit de Tropaeum Trajani en Mésie (pas d'article sur la ville dans ce volume); cf. *Bull.* 1936, 380 (à Thyatire). La Phénicie et la Syrie sont étudiées, comme d'ordinaire, par Honigmann (*Oriza*, *Ornithon Polis*, *Orontes*, *Triparadeisos*, *Tripolis*; pour la prosopographie de cette dernière ville les indications données là et *Rev. Phil.* 1934, 53 se complètent mutuellement; on ne peut alléguer *IG*, XIV, 1093, où est mentionnée expressément 'Ασίας Τριπόλις). — Les inscriptions ne reçoivent pas toujours de certains collaborateurs l'attention qu'elles méritent (quelques exemples déjà ci-dessus) et l'on recopie souvent de vieilles références, en ignorant l'existence des recueils modernes. Ainsi dans

l'article *Triumphbogen*, très développé, on cite des inscr. de Xanthos et de Patara, d'après *CIG*, alors qu'elles sont reprises et figurées dans les *Tituli Asiae Minoris* (1920 et 1930). La plupart des articles sur la religion grecque vivent sur un vieux fonds d'inscriptions sans paraître soupçonner qu'on en a trouvé de nouvelles depuis trente ans et plus. Les articles sur les fêtes sont étonnants à ce point de vue (*Olympia*, 46 sqq., et *Olympieia*, par Ziehen; *Olympios* (Zeus), 255, par Gr. Kruse; *Trophoneia*, par Radke, et *Trophonios*, 692-693); on ne peut songer à les compléter; ces articles indigents sont à refaire (pour le dieu Trophonios lui-même il manque des inscr. intéressantes); l'article *Olympioniken* (J. Regner) est inexpérimenté. L'article *Triopia*, dû à un bon savant, K. Hanell, est manqué; on fait intervenir une « inscription de Knide, Newton, *A history of the discoveries*, 689, *Bull. hell.* IV [1880], 341 sqq. », parlant d'un portique élevé par la ville à Apollon et au roi Ptolémée; « sie beleuchtet in vorzüglicher Weise die Antwort der Stadt Knidos auf den von Theokritos in dem Enkomion auf Philadelphos angedeuteten Gnadenakt »; or l'inscription n'est attribuée à Knide dans *BCH* 1880 (Dareste) que par un banal lapsus (qui a trompé aussi Wolters, *Rhein. Mus.* 58, 154; cf. Wilhelm, *Jahreshefte* 1908, 60); elle est d'Halikarnasse (la phrase même citée par Hanell ne conviendrait pas au dialecte de Knide), où l'a trouvée Newton, et on peut la lire commodément, avec sa véritable provenance, dans Dittenberger, *OIG*, 46. Dans *Orion*, Wendel ne connaît pas les fêtes Orioneia (*Ath. Mitt.* 59 (1934), 77; cf. *Bull.* 1939, 300). Parmi les rares inscriptions relatives aux *Tritopatores*, Wüst ignore *BCH* 1929, 167 sqq., 177 (Délos) et même les *leges sacrae* de Cyrène (en dernier lieu *SEG*, IX, 72). Pour le sanctuaire *Omarion*, cf. l'étude détaillée de A. Aymard, *Mél. Navarre* (1935), 453-470 : *Le Zeus fédéral achaien Hamarios-Homarios*, et maintenant, du même, *Les assemblées de la Confédération achaienne* (1938), 277-293. Pour le culte, signalons *Trieteris* (K. Hanell), *Opfer* et *Trittoia* (Ziehen), et surtout le lucide article *Orakel* (K. Latte). Relevons quelques détails à propos de ce dernier : p. 831, la restitution θεῶν [Π]ανομφαίων à Aigai a été déjà faite par Höfer, *Neue Jahrb.* 1891, 367, et Roscher, s. v. *Panomphaioi*; rapprocher Βησῆ πανομφαίω dans Perdrizet, *Graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, 528, et aussi l'hymne delphique à Hestia, μόνα π[α]νομφεύουσα (*BCH* 1932, 302); p. 835, la statue oraculaire de Peregrinos était à Parion, non à Paros; p. 847, l'oracle d'Hierakômè dans Tite Live 38, 13 est celui de Carie, non de la future Hierokaisareia (cf. *Ét. anat.*, 559-560); cf. n° 157. — Dans le prochain *Bulletin*, le volume *Philon-Pignus* (1941) et le *Supplément VII* (1940).

12. **Écriture et chiffres**. — L. H. Jeffery, *JHS*, 1939, 139 : *A peculiar form of Omega in two sixth-century inscriptions*, reconnaît une forme d'omega inusitée dans une inscr. de Phlionte, *Hesperia* 1936, 235 sqq., forme que l'on trouve aussi dans *IG*, IV, 414 (région de Perachora).

12 a. Compte-rendu de Austin, *The stoichedon style*, par W. K. Pritchett, *AJA*, 1939, 534-536.

12 b. M. N. Tod, *ABS*, 37 (1936-37; paru en 1940), 236-258 : *The Greek acrophonic numerals*, complète ses listes antérieures *ABS*, 18, 98 sqq. et 28, 141 sqq., et donne ainsi un tableau complet des inscriptions où est employé le système acrophonique. Cette étude, bien à jour et critique, sera précieuse. Signalons ce

qui est relatif à Thèbes (p. 245), Delphes (246), Thyrrheion (247; abaqes), Délos (250-251) et au système très particulier de Cyrène (255-257). Résultats nouveaux pour Épidaure (238-243; contre Fraenkel et Hiller), l'obole y valant 12 chalques (et non 18 ou 24), Olynthe et Sernylé (248-249).

Voir nos 32, 41, 44, 60, 61, 90, 96, 109, 202, 209.

13. **Tablettes d'imprécation.** — M. N. Tod, *JHS*, 1939, 301, dans Wunsch, n. 68 a (Athènes) (cf. *Coll. Froehner*, p. 16) suggère le mot nouveau χαρτοπῶλις. Dans *Coll. Froehner*, 13 (Karystos), il lit justement : ἀστὴν παρὰ σάτον, le *nu* du premier mot étant placé à la ligne suivante. — Voir nos 118, 200.

14. **Inscriptions chrétiennes et byzantines.** — Voir nos 52, 86, 119, 122, 125, 126, 127, 128, 159, 160, 169, 171, 172, 184, 189, 190, 202, 206, 207, 211, 214.

15. **Inscriptions de provenance inconnue.** — Ad. Wilhelm (n° 25), 140-141, restitue conjecturalement l'épigramme du Musée d'Ankara publiée par Peek, *Ath. Mitt.* 56 (1931), 133, n. 20 (cf. déjà *Mél. Bidez*, 1013); noter surtout, l. 5-6 : εἰς (εἰς, Peek) πάλιν ἱμᾶς | [κοινός ἀποφθιμῆ]νους τύμβος ἀπεκδέχεται.

16. J. Fr. Crome, *Ath. Mitt.* 63-64 (1938-39), 117-126, *Kerykeia*, en étudiant les caducées grecs conservés, redonne la liste, après Kubitschek, *Jahresh.* 1907, 128-129, de ceux qui portent une inscription, tous dans l'Italie méridionale.

17. **Épigrammes.** — Toutes les épigrammes pour des gladiateurs, des bestiaires ou des *munerarii* sont réunies par L. Robert, *Gladiateurs*.

18. Ad. Wilhelm (n° 25) étudie quelques épigrammes au point de vue du texte et de la métrique. Voir nos 15, 162, 197, 210.

Voir nos 31, 49, 50, 52a, 61, 65, 69, 72, 83, 86, 93, 96, 97, 98, 119, 120, 130, 133, 134, 137, 152a, 161, 172, 188, 209, 211, 212, 213.

19. **Institutions.** — S. Dow, *Harvard Stud.* 1939, 1-34 : *Aristotle, the kleroteria and the courts*, étudie en détail le système de tirage au sort des héliastes. Il établit d'abord que les κληρωτήρια sont non pas des salles où se faisait le tirage au sort, mais des appareils comportant cinq colonnes de fentes où étaient insérées des tablettes (déjà décrits dans son étude *Prytaneis*; cf. *Bull.* 1938, 82). Puis il examine les textes littéraires et épigraphiques où apparaît le mot κληρωτήριο, en premier lieu l'*Athenaion Politeia* d'Aristote, Aristophane, Euboulos, Plutarque, Phrynichos et Pollux, et deux inscriptions (en plus des deux textes d'Athènes cités dans *Prytaneis*) de Smyrne (*OGI*, 229, l. 59) et de Cyrène (*SEG*, IX, 8, l. 24-27). Étude des mots κληρωτής et κληρωτικόν. Utilisant le texte d'Aristote et la découverte des appareils de tirage au sort, il décrit la disposition de l'héliée (restituant Aristote, 62, 2 : κατὰ τὴν εἰσοδὸν ἐκίστην), situe les κίγκλιδες et les δρύφρακτοι, expose la façon dont s'effectuait le tirage au sort.

20. E. Bickerman, *Rev. Phil.* 1939, 335-349 : *La cité grecque dans les monarchies hellénistiques*, soumet à une critique serrée et destructrice le livre de Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*. Chemin faisant il étudie, du point de vue diplomatique, des inscriptions (cf. *Bull.* 1939, 557) et il reproduit en appendice les fragments du traité entre Philippe V et Lysimacheia trouvés à Dion.

21. A. Cameron, *Harvard Theol.*, 32 (1939), 143-179, consacre une intéressante étude à plusieurs *Inscriptions relating to sacral manumission and confession*; cf. nos 67, 156, 158.

22. G. Björck, *Symbolae Osloenses*, 19 (1939), 86-98 : *Heidnische und christliche Orakel mit fertigen Antworten*, classe les diverses sortes d'oracles avec réponses (et parfois aussi questions) toutes prêtes; ces oracles sont connus par des inscriptions (cf. *Bull.* 1939, 525), des manuscrits (qui les christianisent) et des papyrus (jolie explication de *Pap. Ox.*, XII, 1477).

23. **Calendrier.** — M. Giffler, *Hermes* 1940, 215-226 : *Artemisios and Gerastios in the Spartan calender*, place Artemisios après Gerastios. Cf. n° 37.

Voir nos 83, 124. Pour la **chronologie**, voir aussi nos 29, 36, 37, 46, 60, 62, 79, 180, 198.

24. **Langue et style.** — A. Lejeune, *Mél. Ernout*, 225-230 : *Histoire d'une désinence dans les parlars grecs du Nord-Ouest (Optatif 3<sup>e</sup> pluriel οἰεν, οἰν, οἰσαν)*. Ce travail concerne l'éléen, le locrien et le delphien. L'étude des actes d'affranchissements delphiques, dont les données sont groupées en un tableau, montre que « οἰν élimine οἰεν dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. et prédomine ensuite pendant près d'un siècle; après quoi οἰσαν efface οἰν de l'usage ». « L'optatif en οἰν, attesté au II<sup>e</sup> s. à Delphes, à Physkos, à Naupacte, est une innovation tardive du grec du Nord-Ouest. »

24 a. Marjorie J. Milne, *AJA* 1939, 247-254 : *Kylichnis*, étudié, dans les inventaires, surtout attiques et déliens, comme dans les lexicographes, les mots désignant les coffrets : *κυλίχνης, κυλίχμιον, λιθωνωτίς, πυξίς, πυξίον*.

25. Ad. Wilhelm, *Nachr. Göttingen*, III, 5 (1939), 117-149 : *Zur Syntax des Griechischen*, présente des remarques sur des inscriptions et y relève des exemples de génitifs sans préposition pour marquer l'origine, du présent *ἐκ-τελεῖ* pour le passé (*ἐν τῷ πρότερον χρόνῳ*), de mots séparés de ceux auxquels ils se rapportent, de *κατὰ* avec l'accusatif.

Voir nos 10, 47, 54, 58, 59, 63, 81, 83, 89, 90, 117, 158, 171, 172, 185, 196.

26. **Onomastique.** — Étude détaillée sur les noms de gladiateurs dans L. Robert, *Gladiateurs*, 297-302.

Voir nos 7, 60, 70, 71, 72, 83, 89, 90, 110, 111 bis, 116, 118, 124, 161, 175, 178, 186, 189, 206, 214.

27. **Prosopographie.** — P. Wuilleumier, dans sa monumentale monographie sur *Tarente des origines à la conquête romaine* (Paris, 1939), a dressé une prosopographie, pp. 709-723 (cf. lerratum, avec l'index).

Voir nos 6, 42, 43, 60, 72, 82, 87, 111 bis, 113, 130, 154.

## ATTIQUE

28. **Athènes.** — Th. Leslie Shear, *Hesperia* 8 (1939) : *The campaign of 1938*. P. 206, borne avec inscription en caractère de la fin du VI<sup>e</sup> s. : *ἠόρος εἰμὶ τῆς ἀγορᾶς*. — P. 214, fragment de tuile avec dédicace peinte à Hephaistos. — P. 216, photographie d'un sceau de terre cuite avec l'inscription : *Ἐνοχλέξ Περιβοῖδη περιπόλαρχον*.

28 a. Th. Leslie Shear, *Arch. Eph.* 1937, 140-143 : *A Spartan shield from Pylos*, publie un bouclier trouvé dans une citerne au sud du « Theseion ». L'inscription montre qu'il provient du butin fait à Pylos en 425 par Kleon (Thuc. IV, 12, 1; Paus. I, 15, 4) : *Ἀθηναῖοι ἀπὸ Ἀκχεδαμ[ων]ίων ἐκ [Πύ]λο*.

29. B. D. Meritt et W. K. Pritchett, *Hesperia* 9 (1940), 53-140, publient une nouvelle série d'inscriptions trouvées à l'Agora. 1-4 : fragments de bornes de trittyes. — 7 : dédicace de dime à Athena Erganè. — 8 : décret de 333/2 pour les éphèbes de la tribu Leontis et leurs magistrats (sophoniste, taxiarques et λοχαγοί). Puis liste de magistrats (stratèges, sophoniste, etc.) et fragment d'un autre décret. — 9 : fragment nouveau de IG, 11<sup>2</sup>, 465, relatif aux murs d'Athènes, en 307/6. Il permet de compléter le texte à partir de la ligne 106. — 13 : le petit fragment *Hesperia* 1939, p. 80, mentionnant le genos des Gephyraioi, est le début des lettres SEG, III, 108 ; cc qui apporte un complément aux études de Wilhelm, *Anz. Wien.* 1924, 119-126 et de P. Roussel,  *BCH* 1929, 181. Photo de l'ensemble. — 18 : dédicace métrique à Demeter et Kore, du milieu du v<sup>e</sup> siècle ; elle provient du πρόθυρον de leur sanctuaire. — 19 : petit fragment des comptes de construction de l'Erechteion, de 408/7. — 20 : décrets de 302/1 pour les taxiarques ; ils ont pris soin τῆς εὐχοσμίας τῆς ἐν τοῖς ἱεροῖς τῆς Δήμητρος et ont été couronnés par οἱ ἐπὶ ταῦτα αἰρεθέντες ἐκ τῶν δήμων ; le décret avait été exposé πρὸς τῷ Ἐλευσινίῳ : ἐν ἄσσει. — 21 : fragment de décret d'une tribu (iii<sup>e</sup> siècle) pour un vainqueur à l'ἀθλοπικασία aux Olympieia, qui a reçu en prix un trépied. L'éditeur ruine un argument de Ch. Picard sur l'identification de l'Eleusinion. — 22-26 : fragments de catalogues de prytanes et de décrets en leur honneur. Chronologie des archontes de 147 à 129.

30. W. B. Dinsmoor, *Hesperia* 1940, 1-52 : *The temple of Ares at Athens*, relève des marques de maçons.

31. A. E. Raubitschek, *AJA* 1940, 53-59 : *Two monuments erected after the victory of Marathon*. R. a identifié parmi les statues de l'Acropole une Nikè qui s'adapte au chapiteau et à la colonne dédiés par le stratège Kallimachos, IG, 1<sup>2</sup>, 609 ; l'ἄγγελος ἀθωνάτων de la dédicace n'était pas Hermès, mais Nikè. — Reconstruction de la base du cénotaphe des morts à Marathon. R. rapporte la seconde épigramme à un engagement au Phalère et la combine avec Hérodote, VI, 116.

32. A. E. Raubitschek, *AJA* 1939, 710-713, donne un compte-rendu critique des mémoires de E. Loewy, *Bull.* 1938, 62 et *Der Beginn der rot figurigen Vasenmalerei* ; intéressant pour la datation d'inscriptions du v<sup>e</sup> siècle.

33. F. Hampl, *Hermes* 1938, 474-477 : *Zu IG, 1<sup>2</sup>, 40-41*, le décret pour Ilestiaia.

34. W. Kolbe, *Hermes* 1938, 249-268 : *Die Anfänge der attischen Arché*, revient notamment sur les décrets pour Erythrai (*Bull.* 1938, 65-67) et pour Kolophon (*SEG*, III, 3).

35. M. Giffler, *Rh. Mus.* 89 (1940), 62-66 : *The Fighting Hellenotamiai*. Note sur la distinction des deux sortes d'Hellenotamiai, les ἀπὸ στρατιᾶς et les τοῦ συμμαχικοῦ φόρου.

36. M. Giffler, *AJPh.* 1939, 436-444 : *The introduction of the independent conciliar year*. Reprend la question, dont il fait l'historique, de l'institution d'une année du Conseil différente de l'année civile. Par une analyse des comptes du Parthénon il montre que cette année n'existait pas en 434-3 et qu'on doit, dès lors, voir, avec Dinsmoor, dans son apparition un fait lié à la réforme du calendrier par Méton en 432.

37. M. Giffler (n<sup>o</sup> 23) établit par une longue discussion que l'année 422-421 à Athènes était intercalaire ; pour cela il étudie notamment la chronologie du

décret IG, I<sup>2</sup>, 94 et discute certaines parties de l'article de Mc Gregor, *Bull.* 1939, 66.

38. L'ouvrage précis et nuancé consacré par J. Hatzfeld à Alcibiade, *Étude sur l'histoire d'Athènes à la fin du v<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1940) utilise naturellement les inscriptions d'Athènes.

39. J. Hatzfeld, *REA* 1939, 313-318 : *Du nouveau sur Phèdre*, retrace la vie de Phèdre avec les éléments nouveaux que fournissent les fragments d'inscriptions trouvés à l'Agora, *Hesperia* V (1939), 69 sqq., n. 23 (cf. *Bull.* 1939, 55).

40. J. Coupry, *BCH* 1938, 236-250 : *Études d'épigraphie délienne*, III. Pour la préparation des *Inscriptions de Délos* du iv<sup>e</sup> siècle et d'une étude d'ensemble sur Délos au v<sup>e</sup> et au iv<sup>e</sup> siècle, C. a revu les textes amphictioniques d'Athènes IG, II<sup>2</sup>, 1633-1649 et signale de nombreuses lectures nouvelles. Relevons : un petit fragment inédit de Délos permet de compléter quelques lignes de 1634 (étude chronologique) ; — aucune raison sérieuse de classer 1632 dans cette série ; — 1640 et 1643 sont des morceaux de la même stèle ; — 1648 et 1649 sont à rapprocher.

41. E. Weston, *AJPh.* 1940, 345-357 : *New datings for some Attic honorary decrees*, rapproche les deux fragments IG, II<sup>2</sup>, 71 (retrouvé à l'Agora) et 38, et les date de 426/425. — Date IG, II<sup>2</sup>, 174, comme Wilhelm, d'environ 412 (style de l'écriture et du relief). — Dans IG, II<sup>2</sup>, 73, préfère restituer 27 lettres par ligne avec Kirchner, plutôt que 29 avec Wilhelm.

42. E. Schweigert, *AJPh.* 1940, 194-198 : *The Athenian cleruchy on Samos*, mettant en relation, par des rapprochements prosopographiques, Eschine I, 53, IG, II<sup>2</sup>, 1952 et 1609, montre que ces deux inscriptions concernent l'envoi de clérouques à Samos en 365/4.

43. *Idem, ibidem*, 358 : *The Athenian secretary Phaidros of Cholleidai*, restitue le démotique Χολλαίδης dans le décret de 339/338, IG, II, 221, reconnu comme authentique (la copie était de Lenormant) par Kirchner, *Ath. Mitt.* 51 (1926), 157-158, et le nom Φαίδρος dans le décret de la même année *Hesperia* 7 (1938), 291.

44. Ad. Wilhelm (n. 25), 119-122, étudie le décret IG, II<sup>2</sup>, 966 ; propose, l. 4, le génitif d'origine Μακ[εδονίας], restitue le formulaire des lignes 8-12 et 19-21, et, d'après l'écriture (« style disjoint » ; cf. *Bull.* 1938, 83) date le document du règne d'Attale I<sup>er</sup> (et non Attale II ou III).

45. W. K. Pritchett, *AJPh.* 1940, 186-193 : *The composition of the tribes Antigonis and Demetrias*, met au point le tableau des dèmes qui ont formé ces tribus.

46. W. B. Dinsmoor a publié un nouveau volume sur la chronologie attique, *The Athenian Archon list in the light of recent discoveries* (1939 ; 274 pp. in-4°) ; nous devons en réserver l'analyse pour le prochain *Bulletin*.

47. G. Klaffenbach, *Ath. Mitt.* 63-64 (1938-39), 111-116 : *Zur Dreifussbasen-Inschrift aus Athen*, étudie les lignes 5-6 de IG, II<sup>2</sup>, 1665 (M. Holleaux, *Études*, I, ch. xxiii), rejette la leçon ἐπὶ τὸ ἀπὸν proposée avec une grande réserve par M. Holleaux, adoptée par W. Dörpfeld, K. Lattermann, J. Kirchner, et justifie la lecture de D. M. Robinson : ἐπὶ τὸ δίπουν = δίπουν, mais en l'expliquant différemment ; ceci donne la dimension du côté du dallage de fondation.

48. J. H. Oliver, *Trans. Am.* 69 (1938) (paru à la fin de 1939), 494-499 : *An*  
REG, LIII, 1940, n° 251-252-253.

*inscription concerning the Epicurean School at Athens.* O. montre (photographie) que le fragment IG, 11<sup>2</sup>, 1097, est un morceau de la même stèle que SEG, III, 226. Les deux parties ne se raccordent pas et la restitution n'en fait pas de progrès.

49. K. Reinhardt, *Hermes* 73 (1938), 234-237 : *Zum Epigramm auf die Gefallenen von Koroneia*. Nouvelle étude de *Bull.* 1939, 93.

Voir nos 13, 19. Dans le prochain *Bulletin*, analyse des *Attische Urkunden*, IV, de Wilhelm.

50. **Attique.** *Daphni.* — O. Kern, *Hermes* 1940 : *Das Prooimion des orphischen Hymnenbuches*, suggère, pp. 25-26, que l'épigramme *Hermes* 1931, 475 (Peek), 1932, 130 (Maass), se rapporte à Musée plutôt qu'à Homère.

51. *Acharnai.* — D. W. Prakken, *AJPh.* 1940, 62-65 : *Note on the apocryphal oath of the Athenians at Plataea*, montre que sur la stèle d'Acharnai, *Bull.* 1939, 104 (cf. *Rev. Phil.* 1939, 128, n. 4 ; G. Klaffenbach, *Gnomon* 1939, 505), il faut, aux lignes 40, 41 et 42, ἡ πόλις ἡ ἡμή.

51a. *Phalère.* — O. Walter, *Arch. Eph.* 1937, 97-119 : *Die Reliefs aus dem Heiligtum der Echeliden in Neu-Phaleron*, consacre une étude détaillée aux dédicaces IG, 11<sup>2</sup>, 4546-4548 et aux reliefs provenant du même sanctuaire. Dans 4546, il lit : Ἐρμῆς καὶ Νύμφης ἕνζ ἀέξοι[εν φί]λ[ον υἰόν].

#### PÉLOPONÈSE

51b. **Corinthe.** — O. Broneer, *Arch. Eph.* 1937, *Studies in the topography of Corinth at the time of St. Paul*, 2, *The Macellum*, publie, pp. 132-133, un grafitte d'un portique de l'agora : Λούκιος λάν[ι]ος = *lanius*, boucher. — Rappelons que *Lanius* est aussi un *nomen*.

52. **Argos.** — M. Mitsos, *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher* 13 (1937), 309-310, publie, avec photographie, une épitaphe chrétienne avec imprécation : Κυμητήριον Ἀσπαρος δοῖω (= δούο) ὀλυκοτίων · ἦ τις δ' ἂν ἐτολμήσῃ ἀνορῶξε τὸ κυμητήριον τοῦτο, ὑποκίστην αὐτὸ τῷ ἀναθέματι τῶν εἰουδῶν καὶ διδόνεν ἐαυτὸν τὰ δοῖο (ὀ)λυκοτίνα.

52a. *Heraion.* — C. W. Blegen, *AJA* 1939, *Proshymna : remains of postmycenaean date*. Pp. 411 et 421, 425-426 : inscriptions sur vases. Pp. 443-444 : cadran solaire sphérique, avec la dédicace métrique (11<sup>e</sup> s. p. C.) Ἥρης ἱεροπόλος με θεῆς ἀνέθηκα θιαλεῖα | ἑλικκῶν ὤρων ἄγγελον ἡμερίοις, et les noms des signes du zodiaque (11<sup>e</sup> s. a. C.) avec divers chiffres.

53. **Épidaure.** — M. Mitsos, *Arch. Eph.* 1937 (1939), 708-714, a fait sérieusement progresser la lecture de IG, IV<sup>2</sup>, 70. Il y reconnaît les débris de l'acte réglant l'entrée d'Épidaure dans la Confédération Achaienne; les Épidauriens seront ἀφρούρατοι (l. 4); on devine des précisions sur les magistratures locales ([τῶν ἀρχείων τῶν ἐπὶ πόλ[ι]ος]), les lois, la justice (νόμος, [δι]καστηρίοις, [ἐγ]κλημάτων τῶν ποτ' ἀλλήλους). On prévoit ensuite le règlement du litige de frontières avec les Achaiens (cf. IG, IV<sup>2</sup>, 71; *Sylloge*<sup>3</sup>, 471). — Voir n° 12 b.

Pour Phlionte et Perachora, voir n° 12.

54. **Sparte.** — J. A. Davison, *Hermes* 1938, *Alcman's Partheneion*, étudiée, pp. 457-458, d'après les inscriptions, les formes du nom divin Orthia.

55. M. Bock, *Hermes* 1940, 231-234 : *Zum Chilonrelief in Sparta*, publie une

photo du fr. de relief IG, V 1, 244 et insiste sur la fréquence du serpent sur les monuments de Laconie. — De même, A. J. B. Wace, *Arch. Eph.* 1937, 217-220, *A Spartan hero relief*, publie une photo de ce relief, tente de préciser sa date et l'attribue à un herôon du sage Chilon. — Voir n° 23.

56. **Arcadie.** — Gisela M. A. Richter, *AJA* 1939, 194-201 : *Recent acquisitions by the Metropolitan Museum of art*, publie un talon de lance en bronze portant l'inscription  $\epsilon\epsilon\rho\varsigma$   $\tau\upsilon\nu\delta\alpha\chi\rho\iota\delta\alpha\iota\upsilon\varsigma$   $\acute{\alpha}\pi'$   $\text{'E}\rho\alpha\acute{\epsilon}\omicron\nu$ ; elle la date du début du v<sup>e</sup> s. et cherche à déterminer l'occasion de cette consécration; rapproche un passage de Pausanias (V, 23, 7) qui mentionne la dédicace à Olympie d'une statue en bronze de Zeus,  $\text{Κλειτόριοι τόδ' ἄγαλμα θεῶ ὁκαίταν ἀνέθηκαν πολλῶν ἐκ πολίων χειρὶ βιασσίμενοι}$ . Heraia était peut être une des cités vaincues par Kleitor; en plus de cette offrande d'Olympie, Kleitor aurait peut-être consacré dans son sanctuaire des Dioscures des pièces d'armure choisies dans les dépouilles.

57. **Thelphousa.** — Notulettes de S. Lauffer, *Gnomon* 1939, 613 sur les inscriptions *Bull.* 1939, 122.

## GRÈCE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE

58. **Béotie.** — P. Teyssier, *Rev. Phil.* 1940, 136-142 : *Notes de dialectologie béotienne*. I,  $\Lambda\acute{\alpha}\iota\varsigma$ ,  $\iota\acute{\omega}\nu\gamma\alpha$  et  $\xi\upsilon\lambda\lambda\epsilon\iota\omicron$ . Nouvelle lecture dans l'inscription céramique Schwyzer, 445 et remarques sur le *gamma* intervocalique. Dans l'inscription du *Ptoion*, *SEG*, II, 185, lit, avec L. Bizard,  $\mu\acute{\epsilon}$   $\xi\upsilon\lambda\lambda\epsilon\iota\omicron$   $\acute{\epsilon}\nu\tau\omicron\varsigma$ , et entend, avec E. Bourguet,  $\mu\acute{\epsilon}$ ,  $\xi\upsilon\lambda\lambda\acute{\epsilon}\gamma\omicron\upsilon$  (avec passage du *gamma* à *yo*) : « ne ramasse pas de bois à l'intérieur ». — II,  $\tau\acute{\alpha}\pi\acute{\pi}\acute{\alpha}\mu\alpha\tau\alpha$  =  $\tau\acute{\alpha}$   $\acute{\alpha}\pi\acute{\pi}\acute{\alpha}\mu\alpha\tau\alpha$ , de  $\acute{\alpha}\nu(\alpha)\acute{\pi}\acute{\alpha}\mu\alpha\tau\alpha$ . Dans l'inscription d'Orchomène sur le prêt de Nikareta (Schwyzer, 523), on a interprété  $\tau\acute{\alpha}$   $\pi\acute{\pi}\acute{\alpha}\mu\alpha\tau\alpha$  =  $\tau\acute{\alpha}$   $\kappa\tau\acute{\iota}\mu\alpha\tau\alpha$ ; T. montre bien l'impossibilité de cette interprétation. D'après le papyrus de Corinne donnant  $\acute{\alpha}\pi\pi\alpha\sigma\acute{\iota}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ , glosé  $\acute{\alpha}\nu\alpha\kappa\tau\tau\acute{\iota}\sigma\acute{\iota}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ , T. interprète  $\tau\acute{\alpha}\pi\acute{\pi}\acute{\alpha}\mu\alpha\tau\alpha$ , « les sommes en recouvrement ». — III, *Le nom de l'Hélicon en béotien*. Sur le groupe initial *sigma-digamma* en béotien.

59. **Akraiphia.** — D'Arcy W. Thompson, *BCH*, 1938, 439-440 : *Note sur une liste de noms de poissons*. Courte note sur l'inscription *Bull.* 1938, 151; 1939, 119, surtout sur l'ordre de la liste. Maintient (comme L. Lacroix)  $\epsilon\chi\lambda\eta$  (et non  $(\kappa)\epsilon\chi\lambda\eta$ ). Ce poisson est suivi du  $\kappa\acute{\omicron}\sigma\sigma\upsilon\phi\omicron\varsigma$  parce qu'ils sont de la même famille.  $\Lambda\iota\mu\acute{\nu}\eta\omega\nu$  ne s'appliquerait qu'à  $\beta\acute{\iota}\rho\alpha\kappa\omicron\varsigma$ . Le  $\lambda\acute{\iota}\beta\rho\upsilon\gamma\omicron\varsigma$  est rapproché du  $\lambda\acute{\iota}\beta\rho\alpha\zeta$ .

60. **Delphes.** — J. Bousquet, *BCH* 1938, 332-369 : *Nouvelles inscriptions de Delphes*, publie des fragments trouvés récemment, pour la plupart décrets de proxénie du iv<sup>e</sup> s. N. 1 : pour un Képhallénien, sous l'archonte Argilios (361/60); « nous possédions deux fois la mention de son archontat, mais aucun nom de bouleute; nous avons ici la première lettre d'un nom de bouleute; il reste le haut d'une haste —, et ce ne peut être qu'un *éta* ». — Épitaphe de  $\text{Κεφαλλῆνες ἐκ Πυλίων}$  (iii<sup>e</sup> s.). — N. 5 : archonte nouveau  $\text{Ἀρχίας}$ . — N. 7 : un Hérakléote d'Italie. Le nom bizarre  $\text{Χαίρασιλαος}$  que croit trouver l'éditeur à la ligne 1 n'existe pas. Il faut au début  $[\tau\acute{\upsilon}]χ\alpha$  (G. Daux). — N. 8 : pour un Sicyonien; bas de la stèle *Fouilles*, III 1, 423. — P. 347, sur un bloc du « Trésor des Béotiens », le non  $\text{Βαθείας}$ . — P. 348, fr. de compte de 340 : dons très minimes de gens de Syracuse

et de Ioulis. — P. 358, fr. de décret amphictionique; discussion chronologique. — P. 362, fr. de bloc du Trésor des Athéniens, comprenant environ 25 noms à l'accusatif; l'éditeur y reconnaît, de même que dans *Fouilles*, III 2, 53, un morceau de *Fouilles*, III 2, 48 (pythaïde de 98-97).

61. J. Bousquet, *RA* 1939, II, 125-132 : *Une statue de Pélopidas à Delphes signée de Lysippe*. Fragments de la dédicace métrique d'une statue de Pélopidas élevée par les Thessaliens. B. la date de 364-362. La signature d'artiste Λύσιππος Λυσ- nous fait connaître le début du nom du père de Lysippe. Pour l'écriture *stoichedon* on a tracé, là comme ailleurs, un quadrillage.

62. W. Kolbe, *Hermes* 1940, 54-63 : *Die vierjährigen Soterien der Aitolier*, revient sur la question des Sôteria, sans connaître tous les éléments du problème. Il veut, montrant que les Sôteria ont été pentétériques (ce qui paraît le plus naturel), écarter par là la date de 243-242 pour leur fondation. Il place les Sôteria dans l'année des Olympia, la venue du théore Sôtion à Alexandrie en mai 213/mai 212. Il développe longuement les restitutions suggérées dans Flacelière, *Aitoliens à Delphes*, 161, pour le décret des Amphiktions en l'honneur d'un hiéromnémon Magnète *Sylloge*<sup>3</sup>, 598. — Relevons un argument, p. 62, que l'on rencontre aussi ailleurs dans des œuvres érudites : « Es ist ein alter Satz, dass die Beweislast auf dem liegt, der eine neue Hypothese aufstellt, in unserem Fall also auf dem, der das Vorhandensein eines Jahresfestes behauptet. » Comme écrivait un jour H. Delehayé, « on retrouve ici l'équivoque si fréquemment produite par l'introduction des principes du droit dans les questions critiques. » Dans la chicane devant les tribunaux, il faut bien, pratiquement, que des règles fixent à laquelle des deux parties incombe l'obligation de faire la preuve. Dans la recherche scientifique, de telles « règles » sont ridicules. Une seule chose compte : trouver la vérité et prouver qu'elle est la vérité.

63. M. Lejeune, *Observations sur la langue des actes d'affranchissement delphiques* (Paris, Klincksieck, 1940 ; 161 pp.). Dans le millier d'actes d'affranchissement delphiques, soigneusement classés, L. étudie minutieusement, en tenant compte de la chronologie précise et en présentant de nombreux tableaux, plusieurs questions : structure des propositions consécutives (ch. II), ἐφ' ὅτῳ ἔσται ou ἦται, ὅπως ἦται, surtout ἐφ' ὧν τε (ἐφ' ὧν, ἐφ' ὅτῳ) (ὡς, ὡστε, ἐπὶ τῷ) εἶμεν et flottements entre accusatif et nominatif; — expression modale de l'éventuel (ch. III), εἴ κα + subjonctif ou optatif, εἰ + optatif ou subj., ἐάν + subj., etc.; ἄχρι κα, ἄχρι οὗ κα, μέχρι κα, μέχρι οὗ κα, ἔντε κα, ἄς κα, ἕως κα, ἕως οὗ κα, ἀποτρέχων οἷς (οὗ, ὅπου, ᾗ, ὅπα) κα θέλη; — μάρτυρες et μάρτυροι (alternance étudiée aussi en dehors de Delphes), ἱαρεύς et ἱερεύς, οἱ et τοῖ ἱαρεῖς (ch. IV); — 3<sup>o</sup> pers. plur. de l'impératif actif (τω, των, τωσαν), datif pluriel « aitolien » en οἰς, datif sing. en οἰ (étudié aussi en Aitolie, Lokride et Phocide) (ch. V). Il distingue ce qui est exceptionnel et courant, et peut fixer fréquemment une chronologie dans l'emploi des formes : telle forme ou construction apparaît, fait concurrence à telle autre équivalente, l'élimine, puis disparaît, pour reparaitre encore. « C'est au cours du II<sup>e</sup> s. qu'interviennent les principales variations de l'usage ». On suit, du début du II<sup>e</sup> s. à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., l'introduction des formes ioniennes-attiques, leur progrès et leur mélange avec les formes locales, et l'action des parlers de Lokride et d'Aitolie (pour lesquels il faudra avoir recours

à ce livre). Nul n'est mieux préparé que l'auteur à nous donner cette « grammaire delphique, instrument essentiel de notre connaissance du grec du Nord-Ouest » qu'il souhaite en soulignant qu'il est nécessaire d'avoir auparavant le corpus des affranchissements delphiques. Une fois de plus on saisit combien est néfaste la carence des recueils d'ensemble, et l'on réfléchit à l'état de dispersion des inscriptions de Delphes, à ses causes et à ses remèdes. — Voir n° 24.

64. *Aitolie. Thestia.* — Sibylle von Bolla, *Jahresh.* 31 (1939), *Beiblatt* 170-178 étudie trois questions dans l'arbitrage publié par G. Klaffenbach, *Sitz. Berlin* 1936, p. 380. Le paiement au trésorier désigné n'est pas une question juridique, mais une nécessité pratique d'administration. Le πολιτικός νόμος est le *jus civile* qui vaut pour les citoyens et qui peut être étendu aux étrangers; les locataires des δικάριον, un quartier de la ville, sont des étrangers. Les arbitres ont été désignés par l'une et l'autre partie, la ville et ces étrangers domiciliés. Cf. *Bull.* 1939, 3, p. 569, n. 38, et pp. 617-618.

65. *Thessalie. Larisa.* — L. Robert, *Gladiateurs*, 115, n. 56, coupe et interprète ainsi la l. 4 de IG, IX 2, 644 : ἑνατον μονομαχῶν, combattant pour la neuvième fois.

## MACÉDOINE

*Dion.* — Voir n° 20.

66. *Beroia.* — L. Robert, *Gladiateurs*, 82-84, n. 17-18, publie deux épitaphes de gladiateurs avec la photographie des reliefs. — P. 84, n. 19, reconnaît un gladiateur sur la stèle décrite *ABS* 1912, 157, n. 26.

67. *Édesse.* — A. Cameron (n° 21), 143-152, dans la consécration d'un vignoble à la déesse Ma, *Athena* 1900, 70, n. 10, propose une nouvelle restitution et étudie avec soin le caractère de ce groupe de documents d'Édesse du sanctuaire de Ma : consécérations ou affranchissements. Cf. L. Robert, *Hellenica*, I, 74, n. 4.

68. *Amphipolis.* — J. Roger, *BCH* 1939, 6 : épitaphe hellénistique d'une enfant, Νίκτις Εὐξίθίου.

69. *Philippes.* — L. Robert, *Gladiateurs*, 87, n. 25, lit dans l'épigramme *BCH* 1935, 148-151, l. 6, εὐστεφίη στείχων ἔλιπον φῶς, au lieu de κλυτῆς ἐπὶ γαίης... εὐστεφίης τειχῶν.

70. *Macédoine Orientale.* — D. Detschew, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, *Jahresh.* 31 (1939), *Beiblatt*, 121-140, publie deux inscriptions de la région de Sveti-Vrač. 1, banquet funèbre, Δεθάβενζις Δειδικύρου γ[υνή]. L'éditeur rapproche le premier nom de Δάβεις et du nom divin Βένδης, le second de Δείδης et Δειδης et de l'ethnique Βδεκυρηνοί. Mais, entre ζις et Δειδικύρου, y a-t-il vraiment un blanc, ou une *rasura* d'environ 4 lettres, à la fin de laquelle on reconnaît, semble-t-il, un *upsilon*? — 2, bustes d'un couple défunt, Νηναῖς Δουλέου[ς... Π]υ[ρ]ούλας Σεδάλια... Γαίου. | Γαῖος Δίοςκουνος Πυρού[λα] καὶ Ζέκη ἐποίησεν μνήμης χάριν ἔτους 99' (ère Auguste selon l'éditeur). Δούλης, Σεδάλιας, Ζέκη sont connus en Thrace; pour Νηναῖς, D. renvoie aux noms anatoliens Νῆνις, Νήνης; Δίοςκουνος reste très obscur. Signalons que Κουνος se trouve dans *Arch. epigr. Mitt. Oester.* 19 (1896), 59 (dans une boutique de Constantinople) et Κουνοῦς (masc.) plusieurs fois à Olbia (*Jos PE*, I<sup>o</sup>, p. 562).

## THRACE, PAYS DANUBIENS ET COTE DU PONT-EUXIN

71. *Thrace*. — D. Detschew (n° 70), 132 sqq. N. 8, région de Malko-Tirnovο : Δεισι | ἐπηκό[φ] Συροτέρη | [θ]εῷ Χρῆσ[τ]ος Χρίστου | . πακωότης ὑπὲρ ἐχυτοῦ | [καὶ τῶν τέκνων] ἐξέξιμενος | [ἀνέθηκεν]. Pour le nom divin de la ligne 3, l'éditeur rapproche Σουρεγέθης en Thrace (mais il ne connaît pas l'inscription publiée par Parvan, ni celle de Philippes publiée par P. Lemerle *BCH* 1936, 336 sqq., 338-339), le Zeus Συρογάζτης de Bithynie (cf. *BCH* 1935, 455; *Études épigr.*, 120) et le nom d'homme thrace Τέρης. Il traduit : « der mächtige Retter, Ueberwinder ». — N. 11, lieu de trouvaille indéterminé. Republie la dédicace *Bull.* 1934, 232 (Tonev, n. 26) — Κυρίῳ Ἄσπ[η] [δῶ]ρον; reconnaît sur le relief le Mars latin et non un dieu thrace. — N. 12, région de Sofia. [Ἀγαθ]ῆι τύ[χη]ι. | Ἡρακλειδῆς Βεῖθου[ος] | β' ὁ καὶ Γερουσιαστῆς | μετὰ τῆς συνθείου | Χρήστῆς Ἀ[σθ]αμακίου[?] θεῷ Πλου[των]ι καὶ τῆ | παρεστ[ώσῃ] Δήμητρι | εὐχαριστήριον | ἀνέθηκεν κτλ. L. 3, l'éditeur interprète Γερουσιαστῆς comme un surnom, mais en conclut que Herakleidès était effectivement gérusiaste à Serdica! S'il faut écrire Γερουσιαστῆς, H. n'était pas gérusiaste (cf. *Ét. Anat.*, 97, n. 1). S'il était γερουσιαστῆς il était sans doute alors β(ου)λευτής. La restitution παρεστ[ώσῃ] Δήμητρι, l. 7, ne paraît pas bonne; on attend la mention d'un objet (colonne, autel, statue, etc.).

72. H. Grégoire, *Byzantion* 1939, 227-234 : *Une inscription datée au nom du roi Boris-Michel de Bulgarie. Radiation du clerc Okthivautes « ein sichtlich germanischer Name »*, donne une édition nouvelle, avec photographie, de l'inscription Kalinka, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, p. 290. Il lit l. 1-4 : [μο]ναχὸς κ(αὶ) ἀρχη[διάκονος ἐπισκοποῦ Νηκωλάου | ὁ κ(αὶ) θίου αὐτοῦ], faisant disparaître le nom Ὀκθιουαύτους, où Kalinka voyait un nom germanique Okthivautes. L. 6-8, G. lit et complète : μ(α)νὸς ὠκτο(θ)ρίου πέ(μ)πτη | ἡμ(έ)ρ(α)ς ἐπὶ Μιχαήλ [εὐκλ]ισοῦς κ(αὶ) φιλ[ο]χρ[ίστου] | ἀρχων[τος], le vendredi 5 octobre 870. Observations sur la titulature du roi et sur l'évêque Nicolas qui doit être le premier évêque orthodoxe de Bulgarie. — *Ibidem*, 693-694 : *Encore l'inscription du 5 octobre 870 au nom du roi Boris-Michel de Bulgarie*, signale qu'il faut lire l. 7 : ἐπὶ Μιχαήλ τοῦ [εὐκλ]ισοῦς.

73. *Augusta Trajana*. — D. P. Dimitrov, *Antike Funde aus Stara-Zagora und Umgebung. Arch. Anz.* 1939, 73-78, publie sa lecture ὑπερκαίωντων; cf. *Bull.* 1939, 202 et 203.

74. Entre *Serdica* et *Oiskos*, dans une épitaphe *Arch. epigr. Mitt. Oesterr.* 1891, 159, n. 48, L. Robert, *Gladiateurs*, 323, reconnaît le titre *beneficiarius*.

75. *Herakleia-Périnthe*. — Ad. Wilhelm (n° 25), 127, signale que des épitaphes ont été transportées au Musée du Pirée. Cf. L. Robert, *Hellenica*, II.

76. *Tomis*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 105, n. 45, dans l'épitaphe du rétiaire Argutus, *RA* 1938, II, p. 313, restitue l. 2, au lieu de κείμε ῥητιάριος νέτζ : κείμε ῥητιάριος νε(κ)ών)ς'.

77. *Histria*. — H. Nesselhauf, *Epigraphica* I (1939) : *Publicum portorii Illyrici utriusque et ripae Thraciae*, traite, p. 335, du terme τὸ τῆς κατὰ τὸν Ἰστρον ὄχθης τέλος, dans la lettre du gouverneur Sabinus *SEG*, I, 329.

78. *Olbia*. — N. Dzikowski, *JHS* 1939, 83-91 : *The Olbian inscription CIG 2080 rediscovered*, donne une édition nouvelle, d'après la pierre retrouvée au musée

de Wilno (photo), de la dédicace *CI G*, 2080 (*Ios PE*, I<sup>o</sup>, 139); D. lit le génitif *Στεφάνου*, et non *στέφανον*; pas de dédicace de couronne.

## ILES DE L'AIGÉE

79. **Délos.** — *Hesperia* 9 (1940), 129 : une inscription d'Athènes confirme la restitution de P. Roussel, *Inscr. Délos*, 2566. Cf. n° 29, n. 26, sur les archontes athéniens de 147 à 129.

80. L. H. Vincent (n° 191) repousse des hypothèses de Mc Cown sur le nom divin *Πασιδοκωτος* et l'interprète comme « l'inspecteur de Kôs », rapprochant cette fonction et ce titre divins de ceux de Malakbêl.

81. R. Mouterde, *Mel. Beyrouth* 22 (1939), 109-121, publie un article posthume (rédigé en 1922) de S. Ronzevalle, *La couronne (« nemara » ?) d'Atargatis à Délos*. Le *νυμνος* (cf. *Bull.* 1938, 249) serait la mitre d'Atargatis, couronne brillante.

Voir n° 40.

82. **Lesbos.** — Les pages 2-78 du *Supplément* de *IG*, XII, ne réunissent pas seulement les inscriptions, assez nombreuses, publiées (assez souvent dans des brochures grecques très peu accessibles) depuis la parution de XII 2 (en 1899), et les corrections, également nombreuses, proposées pour les inscr. de ce fascicule. Hiller von Gaertringen y donne des inscriptions inédites, copiées ou estampées par W. Peek. De plus il a réuni les inscr. lesbiennes trouvées en dehors de l'île et il a groupé de façon très utile les *testimonia* sur l'île (ils manquaient dans XII 2). C'est dans cette partie lesbienne que réside le principal intérêt de ce fascicule de suppléments. On peut se demander, tant de textes ayant été repris, s'il n'aurait pas été bien préférable de donner, non un supplément, mais une nouvelle édition des inscr. de Lesbos et de la publier en un fascicule spécial. — La bibliographie relative aux inscriptions d'Aiolide, p. 56, est si gravement incomplète qu'elle ne peut qu'égarer.

83. **Mytilène.** — *Itz*, XII *suppl.* N. 1 : après des noms de magistrats au génitif, *εὐρέθησαν χαλκῶ στυ(π)ρες) τμς' και ἀργυρίω Ἀλεξ(ανδραίω) φθ'*; inventaire de sanctuaire. — N. 2 : décret du III<sup>e</sup> s. pour Atrometos d'Athènes. Un second décret, *b*, est très obscur, pour son origine comme pour les restitutions. — N. 3 : fragment relatif à des fondations. Il manque à droite plus que ne le suggère l'éditeur par sa restitution de la ligne 7. Il est question de sommes transmises antérieurement (*τάχην*), d'un délai de dix ans; on prévoit la nomination d'une commission; on mentionne des arbres, des vignes, des outils (*ἄρμενα*), des tonneaux (*πίθοι*). — N. 7 sqq. : fragments, anciens et nouveaux, des documents pour Potamon. Le décret des Lesbiens, n. 7, n'est pas bien restitué. — P. 11, n. 35 *b*, 27, lire : *ὑπέμνησαν*. — N. 11 : fragments d'un document romain, émanant peut-être de Pompée et mentionnant Sylla. — Les deux fragments 18 et 19 sont considérés comme des listes d'éponymes. En réalité, le n. 18 est, comme le montre l'édition beaucoup plus complète n. 690 (p. 209), une liste des *ἐνκριθέντες ἔραβοι*; en tête de la liste, *ἐφείτινοι*; nombreux noms romains; sera reprise par L. Robert. Quant au n. 19, il ne s'agit pas d'éponymes, parmi lesquels serait nommé l'empereur Auguste. C'est un fragment de trois lettres impériales, du formulaire courant; en tête le nom de l'empereur

avec ses titres (l. 1-2, 8-10, 17) ; le γ, aux lignes 2 et 10, était dans une formule comme [ὑπατος τὸ] γ ; puis, le salut aux destinataires (l. 3 et 10) : Μυτιλη[ναίων τοῖς ἀρχουσι (vel sim.) καὶ τῷ δήμῳ χαίρειν]. Les noms des lignes 3-4 et 11 sont ceux des ambassadeurs envoyés à l'empereur, dont les lettres commençaient, comme si souvent, par : οἱ παρ' ὑμῶν πρεσβευταὶ ὁ δεῖνα κτλ. — N. 23 : à l'entrée d'un sanctuaire, ἀγνὸν πρὸς τέμενος σταίχειν ὅσια φρονέοντα. — N. 28 : aucune apparence que Γλύκων soit le serpent Glykon. — L'éditeur a tort d'insérer ici, n. 29, le texte religieux *CIG*, 6850, d'origine inconnue ; la « preuve » alléguée est sans valeur. Mêlant ces noms de mois à ceux que l'on connaît par ailleurs à Lesbos, H. reconstitue pour Lesbos un calendrier fantaisiste. Les annotations ne sont pas bonnes (notamment sur 'Ιουλαῖος et 'Ηφαίστιος). Cf. *Rev. Arch.* 1933, II, 142. — N. 30 : ex-voto métrique de Ζωσίμη οὐρανίῳ θεοῦ σωθεῖσα προνοίαις σὺν παιδὶ σφετέρῳ à Zeus, Plouton et Poseidon. — N. 99 : pour le nom Κόντος, cf. L. Robert, *Études épigr.*, 156. — N. 104 : Ὑδρία n'est pas nécessairement un ethnique. Quand renoncera-t-on enfin à des remarques sur Étienne de Byzance telles que celle de ce commentaire ? — N. 112 : on transcrit Παρθενικὰ Εὐ —, en pointant comme douteuses les deux dernières lettres, alors que l'estampage donne un *gamma* et le début d'un *upsilon*. Il n'y a rien à corriger si l'on écrit : παρθενικὰ γυ[νά], c'est-à-dire *coniux ex virginitate*, terme usuel. — Le dépouillement des restitutions proposées n'a pas toujours été fait avec assez de précision. Ainsi, p. 6, n. 14, Bechtel corrigeait ξύλωμα. P. 9, n. 28, on cite le supplément de Bechtel à la ligne 5, on tait celui de la l. 7. P. 13, on n'indique pas que Bechtel, *Aeolica*, 14-15, a proposé pour le n. 69, l. 3 : [β]οῦν τὰν κ[αλ]λίσταν]. P. 14, n. 74, il serait bon d'indiquer en peu de mots que l'étude de Dörpfeld porte sur la situation de ces domaines, dans la Pérée. Sur les inscr. n. 88 et 111, il valait la peine de renvoyer à J. Hatzfeld, *Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, 92-94 ; sur le n. 164, cf. *ibid.*, 93, n. 1. — On a oublié, p. 44, le décret de Mytilène pour un juge de Mégare, *IG*, VII, 49.

84. *Methymna*. — *Ibid.*, n. 114 : décret pour deux agoranomes. Formule initiale : Ἀλέξιλλος Μεγάλλη εἶπε · περὶ ὧν ἂ βόλλα προεβόλλευσσε καὶ οἱ στρατάγοι προτίθεισι καὶ Ἀπολλόδωρος Ἐλέφαντος (neuf autres noms) ἐπῆλθον περὶ τιμᾶς Σιμμίνκ κτλ. Formulaire intéressant. — N. 115 : décret pour un prêtre de Ptolémée Sôter et de Ptol. Philadelphie. — P. 32, n. 511, Poland, dans P. W., s. v. Σπίρα (1929), 1587, restitue, l. 2-3, τ[ὰ] ἱε[ρ]ά, à tort.

85. *Eresos*. — Sur le décret n. 121 (juges de Parion), donné ici plus complet, cf. *BCH* 1928, 163-165. — Dans le décret n. 122 pour un gymnasiarque, la restitution des lignes 20 et 21 avait déjà été faite par M. Holleaux, dans *Bull.* 1928, 376. — P. 36 : fr. très mutilé, mais intéressant, du décret 528 pour un certain Euchelaos ; il a été à Lampsaque, a reçu des envoyés de Chios, un magistrat romain, a été prytane, agoranome. — N. 124 : décret de 26 lignes bien conservées pour un personnage qui s'est beaucoup occupé du culte impérial. Il a célébré des sacrifices aux Νεδάμεια καὶ Σεβαστά, aux Kaisareia pour une victoire d'Auguste (des εὐαγγέλια ; cf. ci-après n° 94). Il a consacré un temple aux fils d'Auguste sur l'agora, un à Livie Sebastè Pronoia sur un terrain à lui dans la ville, un à Auguste sur le port. Il a enfin construit un autre temple d'Auguste. L. Robert étudiera ces passages. Lors des fêtes, il a traité les citoyens, les

Romains et les étrangers, leur donnant du vin doux (ἐπετέλεσσε γλυκισμόν); pour des banquets (εὐωχία καὶ ἀνάκλισις), il donne ἄρνα καὶ κεράμιον οἴνω καὶ ἄρωμα μνάς τρεῖς. — N. 125 : décret pour un agoranome avec détails intéressants. — N. 127 : catalogue de proxènes (III<sup>e</sup> s.), analogue pour la disposition à celui de Chios *Rev. Phil.* 1937, 325; relevons notamment les ethniques de Mytilène, Methymna, Pyrrha, Lysimacheia, Salymbria, Milet, Chios, Karystos, Athènes, Achaïe.

86. **Tenedos.** — L. Robert, *Gladiateurs*, 223, n. 284 corrige l'interprétation de *IG*, XII 2, 644 : ce n'est pas l'épithaphe d'un martyr chrétien, mais celle d'un gladiateur; il fait toutes réserves sur l'exactitude de la provenance.

87. **Thera.** — *IG*, XII, *suppl.* P. 86-87 : il est fantaisiste de considérer Εὐμηλος Ἀρτεμιδώρου Περγαῖος et Διδύμοχος Εὐμήλου Περγαῖος, qui ont gravé leurs noms au Memnonion d'Abydos, comme le fils et le petit-fils de Ἀρτεμιδωρος Ἀπολλωνίου Περγαῖος connu à Thera. Le nom Artemidōros est trop courant, et à Pergè, dont la grande divinité est Artemis, il n'a pas dû être précisément rare. — N. 157 : noms de personnes; relever Νεῖλος et Μιθοῆς. — N. 158 sqq. : épithaphe. — P. 241, n. 155 : Ἀρτεμῖς ἐπίχοος. — Sur le n. 326, p. 84, cf. Kubitschek, *Die Kalenderbücher (Denkschr. Wien, 57, 3)*, p. 92. — P. 86-87, sur le n. 421, ajouter Herter, *De Priapo* (1935), 233-235.

88. **Melos.** — *Ibid.*, n. 164 : dédicace à Asklepios et Hygie, connue par une copie de Covel. Sur quoi repose l'attribution à Melos? — N. 165 : intéressante dédicace Νέρων. Σεβαστῶ : Μάρκος Ἀντώνιος Γλαῦκος ἱερεὺς Διὸς Κερκυνίου καὶ θεῶν Οὐρανίων ὑπηρέτης περιουσιόδομος Διὶ καὶ θεοῖς Οὐρανίοις ἰδίαις δαπάναις ἱερὸν καὶ ἄστυλον Σεβαστῆρον.

89. **Kos.** — G. Levi della Vida, *Clara Rhodos* 9 (1938), 139-148 : *Una bilingue greco-nabatea a Coa*, avec photo et note additionnelle de M. Segre. I<sup>er</sup> s. a. C. n. environ (date exacte incertaine). En grec : Αυσσαλλασου Ρουα[του] Ναβαταίου θεῆ Ἀφρο[δίτη] εὐχὴν. En nabatéen : « [Au mois de Ab] de l'an 18 d'Aretas [roi des Nabat]éens a fait Awsallah [fils de Rawah] fils de Ilqan (nom nouveau en nabatéen) la tablette [et la statu]e (?) à la déesse Ba-la [pour la vie de] Aretas roi des Nabatéens. » Ce nom générique de Bala, « Maitresse », est nouveau dans le panthéon nabatéen, de même qu'Aphrodite. Sur les Nabatéens dans l'Aigée, cf. *Rev. Phil.* 1934, 283; F. Zucker (cf. *Bull.* 1938, 550), 17-18. La dédicace doit provenir du sanctuaire d'Aphrodite Pandamos et Pontia; une loi sacrée impose un sacrifice à la déesse aux ἔμποροι et ναυκλάροι qui partent de Kos.

90. G. Levi della Vida, *Mél. Dussaud*, 883-886 : *Une bilingue gréco-palmyrénienne à Cos*, publie (avec photos) une bilingue communiquée par M. Segre, qui daterait d'env. 100 p. C. n. : Ῥαββηλ Αἰρανον θεῶν Βήλω εὐχὴν. Le texte palmyrénien est plus développé; L. le traduit : « Rabbel fils de Hairan, à Bêl Palmyrénien, à Yarhibol et à Aglibol, qui a érigé l'autel »; l'écriture présente des bizarreries, dues au lapicide grec.

Voir nos 111 bis et 124.

91. **Keos.** — *IG*, XII *suppl.* Une grave lacune pour la liste des athlètes de Keos vainqueurs aux grands concours *IG*, XII 5, 608 : l'éditeur n'a pas su que A. Severyns, *Bacchylide, Essai biographique* (1933), en avait donné, pour la première fois, une photographie, avec un commentaire détaillé, pp. 98-112.

92. **Andros.** — *Ibid.*, apporte une révision très nécessaire des inscriptions publiées par Sauciuc, *Andros.* — N. 248, A, l. 19-20, restituer à peu près : [εἰδότας ὅτι ταῦτα πράξαντες χα]ριοῦντα[ι τῶι δήμωι]. — N. 250, l. 7 milieu, la construction et la correction avaient été trouvées déjà par conjecture dans *BCH*, 1926, 494, note. Le texte du premier éditeur est profondément modifié par les nouvelles lectures. L. Robert le reprendra. — Le n. 257 n'est pas encore compris. — N. 258 : pourquoi l'éditeur s'étonne-t-il que cinq couronnes aient été gravées au-dessous de l'inscription? Ce décret de Peparethos décerne une couronne au peuple d'Andros, à chacun des trois juges et à leur secrétaire. — N. 261 : petit fr. mentionnant un publicain (δημοσιῶνης) Γάιος Οὐασήιος et le *conventus iuridicus* (εἰς τὴν ἀγθισομένην ἀγοραίαν). Il ne peut guère être question ensuite d'Artémis Éphésienne. — N. 264 : dédicace du iv<sup>e</sup> s. Εἰλειθύητι. — N. 269 : d'autres noms de divinités sont possibles avant Προφύλακι; on connaît par exemple à Iasos Héraklès Prophylox. — P. 136, n. 869, il faudrait rappeler au moins brièvement, par deux renvois, sur le rapprochement de quels textes se fondent les restitutions proposées.

93. **Paros.** — *Ibid.*, n. 200 (décret trouvé à Pharos en Dalmatie) : ajoutons que G. Daux a lu sur la pierre, l. 25 : Φάριος. — N. 201 : fr. de décret. — N. 202 : dédicace [Ἀρτέμι]δι Πωλοῖ; il est très intéressant de trouver à Paros cette déesse connue jusqu'ici seulement à Thasos, colonie de Paros. — Sur la dédicace p. 108, n. 271, cf. P. Roussel, *BCH* 1929, 179-184; Meritt, *Hesperia* 1940, 92-93. — P. 212, nouvelle édition du monument d'Archiloque.

94. **Ios.** — *Ibid.*, n. 167 : fr. de décret (fin iv<sup>e</sup> s.) mentionnant Kassandre. — N. 168 : décret mutilé pour le roi Antigone (le Borgne), qui a rendu à Ios ses lois ancestrales; on célèbre une fête (pour les εὐαγγέλια, cf. *BCH* 1936, 187, n. 2); la ville prend des mesures de grâce pour les débiteurs. — N. 170 : proxénie à des Crétois, notamment de Kydonia, et à un Rhodien. — N. 174-175 : dédicaces.

95. **Naxos.** — *Ibid.* N. 194 et 195 : deux bornes hypothécaires; dans un cas à titre de dot. Mentionnent deux régions : ἐν Ἐλκισῶντι et ἐν Μέλαντι.

96. **Samos.** — W. Peek, *Klio* 32 (1939), 289-306 : *Ein Seegefecht aus den Perserkriegen*, publie, avec photo, une épigramme du v<sup>e</sup> s. trouvée en 1932 à l'Héraion. Il y reconnaît un monument rappelant l'expédition en Égypte pour soutenir Inaros (459-454) et il restitue : [Τὸδ'] ἔργο πολλοὶ πάρα [μάρτ]υρα[ς, εὖτ' ἐπὶ Νεῖλωι | Μέμ]φιος ἀμφ' ἐρατῆς νηυσὶν ἔθηχε[ε μάχην | θο]ῦρος Ἄρης Μήδων τε καὶ Ἑλλήν[ων, Σάμοι δέ | νῆ]ας Φοινίκων πέντε τε καὶ δ[έ]ξ' ἔλον ἄλλ' | Ἥγησαγόρην κατ]. Étude de l'écriture lapidaire à Samos au v<sup>e</sup> s. — Voir n<sup>o</sup> 42.

97. **Amorgos.** — *IG*, XII *suppl.*, pp. 142-146. Peek restitue l'épigramme d'Arkesine, XII 7, 95. — Sur XII 7, 120 : « supplementa quae Croenert, *Lit. Zentralbl.* 1908, 655 protulit, ectypo refutantur ». — N. 332 et 333 : épitaphes de la basse époque impériale communiquées par J. Vanseveren; l'un des personnages est κατὰ θάλασσαν ἀποθανών, et l'autre est un ναυτικός ἀνήρ. — N. 334-336 : épitaphes sans intérêt. — Sur le bail XII 7, 62 il fallait renvoyer à A. Jardé, *Les céréales dans l'antiquité grecque* (1925), 85, n. 4. — P. 114, n. 117, cf. S. Eitrem, *Symbolae Osloenses*, X, 155, n<sup>o</sup> 68, qui n'a pas connu la lecture de Peek.

98. **Lemnos.** — *Ibid.*, pp. 147-148. N. 338 : épigramme communiquée par M. Segre; pour un Ναυσικόδης, mort [σῆς π]ερί βραχάμενος [εὐρυχ]όρο πατρ[ῆ]δος].

99. *Hephaistia*. — *BCH* 1938, 479 : on signale quelques phrases d'inscriptions trouvées au sanctuaire des Kabires (cf. *BCH* 1937, 472) : Βασιλεὺς Φίλιππος Ἀθηναίων τῶν ἐν Ἡφαιστίαι τεῖ βουλεῖ καὶ τοῖς δήμοι χαίρειν. Ἀνέγων τὸ παρ' ὑμῖν [παρ' ὑμῶν?] ψήφισμα; et, sur une stèle du IV<sup>e</sup> s., στεφανωθεῖς ὑπὸ τῶν ἰσοτελῶν καὶ τοῦ δήμου τῶν [?] τεταλεσμένων θεοῖς Μεγάλους.

100. *Thasos*. — La récolte des *IG*, XII *suppl.* est abondante, pp. 150-171 et 217, puisque toutes les inscriptions exhumées dans les fouilles de Thasos depuis 1910 sont commodément réunies là (et les noms propres en sont dépouillés dans l'index), ainsi que les corrections proposées par divers critiques. Naturellement ce sec inventaire ne dispense pas le plus souvent de recourir aux éditions commentées. Pour XII 8, 265, II. reproduit à tort la correction ἄγος, réfutée dans l'article même de Launey auquel il renvoie, et il ne prévient pas que la copie donne ἄγος (cf. *Bull.* 1939, 291). — N. 357. A la ligne 9, la suggestion de Hiller [ὁ ἐ]όρπος Ἀνόδω'ν τῆ: ἐορτῆ: ignore bravement le contexte. Ajoutons que la lecture du premier éditeur est inexacte en un point; la pierre porte, à n'en point douter, οργος. — N. 370 : fr. de liste de théores (12 l.), communiqué par M. Launey. — N. 380. Sur Zeus Telesiourgos, cf. K. Latte, *Philol.* 85 (1930), 225-227. — N. 420 : fragments, trouvés à l'Hérakleion, en lettres épichoriques. — N. 445 : les restitutions sont déjà présentées par Ch. Picard dans *BCH* 1921, 569 (add.). — Quelques autres fr. et épitaphes envoyés par M. Launey; n. 467 : Ἀποδείκη Μανέους. — N. 485-513, II. reproduit les noms de défunts signalés dans *BCH* 1921, 170-173, et dont les épitaphes sont encore inédites; « monumenta sepulcralia non edidit sed satis adumbravit Picard, *Bull. hell.*, 1921, 170-173, nominibus modo enarratis ». — Donnons ici une épitaphe inédite copiée à Thasos par L. Robert (fr. de stèle; petits *omicron* au sommet de la ligne; *alpha* à barre brisée; *nu* à branches inégales; la haste centrale détachée de la haste verticale dans l'*epsilon*): Διονύσιος | Γαλάτης | χαίρει; ce devait être un esclave.

101. *BCH* 1938, 477 : inscr. très intéressante pour les cultes étrangers : Κυρίου Ἡρωνος Δεσπότου ἱερὸν, Μεγάλης Γαλλίας Ἀθανάτης ἱερὸν, Μεγάλης Σύρων Ἀγνῆς Δεσποίνης ἱερὸν.

102. L. Robert, *Gladiateurs*, 108, n. 49-50, corrige des restitutions dans *IG*, XII 8, 549 (sur les victoires et les couronnes); n. 52, il explique la disposition du n. 547; n. 53, il publie un fragment qui se raccorde à 551.

103. Ch. Picard, *RA* 1939, II, 66-67 : *El et Anat dans les poèmes d'Ougarit*, veut éclairer le bail *Bull.* 1939, 291, par les poèmes phéniciens de Ras-Shamra. L'Héraklès thasien avait un « jardin mystique [?] où il y avait des oikoi à sept lits ». « On peut croire qu'il y avait sept oikoi à Thasos, dans le Jardin mystique d'Héraclès, comme il y a eu sept piliers de sagesse au pays d'El. L'inscription de Thasos doit être en effet restituée ainsi à la l. 13 : [οἰκοδομήσει δὲ καὶ οἶκους ἑπτὰ] οὐκ ἐλάσσους ἑπτὰ κλιῶν. Comme il y avait sept piliers, il y avait sept chambres de sagesse, et c'est par les sept chambres sacrées qu'El a juré, à l'orientale. » (Nous avons souligné deux termes un peu contradictoires). — Le minimum fixé par le bail, οὐκ ἐλάσσους ἑπτὰ, montre que sept n'est pas ici un nombre « mystique », imposé par un rituel; la ville, qui donne à bail, veut que le preneur ne construise pas des salles à manger trop petites. La restitution ἑπτὰ, après οἶκους, n'a donc pas plus de vraisemblance que n'importe quel autre

chiffre, et le premier éditeur avait eu raison de ne pas restituer et de ne pas avoir recours à une arithmétique « mystique ».

104. **Samothrace.** — L'article de P. Roussel annoncé *Bull.* 1939, 296 a paru : *BCH* 1939, 1-3 : *A propos d'un nouveau décret de Samothrace.*

105. M. Rostovtzeff et C. B. Welles, *AJPhil.* 1940, 207-208 : *A note on the new inscription from Samothrace*, reviennent sur le décret *Bull.* 1939, 297, et font indépendamment les mêmes corrections qui ont été signalées dans *Bull.*

106. Ad. Wilhelm (n° 25), 117-118, montre que dans le décret *Sylloge*<sup>3</sup>, 502, l. 36, il ne faut pas corriger (ἐξ) Χερρονήσου; le génitif seul indique l'origine. Il approuve, pour la ligne 11, la lecture *Bull.* 1938, 308.

107. **Eubée.** — *IG*, XII suppl., pp. 174-207 et 218. *Karystos*. N. 527 : on aurait dû expulser du texte les suppléments absurdes de Crönert dans *SEG*, III, 758 (on ne les orne même pas d'un point d'interrogation); on croirait qu'il n'existe aucune méthode pour la restitution des inscr. et que chacun bouche les trous à sa fantaisie, en écrivant n'importe quoi. — N. 528 : le bas-relief représentant Bendis et son parèdre n'a pas été seulement signalé dans *SEG*, III, 759 et publié par P. Collart, *Philippes*, 436; déjà, avec photo, dans *Rev. Arch.* 1924, II, p. 42 et pl. III, où Snijder a reconnu à tort dans les deux divinités (τοῖν θεοῖν) Hadès et Dionysos. — P. 176, l'éditeur a oublié le fr. de décret signalé par P. Roussel, *Bull.* 1932, 217, mentionnant un sanctuaire d'Athéna et celui d'Amarynthos.

Voir n° 13.

108. **Érétrie.** — L'essentiel des additions consiste dans les documents trouvés au sanctuaire d'Isis et publiés par N. Pappadakis, *Arch. Dell.* I (1915). Ziebarth publie un bon nombre d'épigraphes inédites, dont quelques-unes ont des ethniques. N. 554 : fr. de décret pour un gymnasiarque; L. Robert, *Hellenica*, I, 21. — N. 572 : sans doute dédicace à Eleithyia. — N. 641 : tuiles. — N. 642 : un ὄρος [?]ρατρικός, qui atteste l'existence de phratries à Érétrie (IV<sup>e</sup> s.). Les 24 lettres de l'alphabet n'y désignent certainement pas 24 domaines possédés par la phratrie et désignés chacun par une lettre.

109. H. Volkmann, *Klio* 31 (1938), 244-249 : *Ein Spartanergrab in Eretria* (zu *IG*, XII 9, 286). Considérations sur les caractères et la date des épigraphes du VI<sup>e</sup> s. XII 9, 285-287, et sur les formules de 286; seraient à compléter.

110. **Chalkis.** — *IG*, XII suppl. N. 647 : longue liste. — N. 651 : sur un autel, Ἀρισταγόρη Ἰππάρχου τῆ ἱέρεια Ἐστίας. Puis ἄπυρος (scil. βωμός). — N. 675 : dédicace archaïque. — Épigraphes.

111. **Histiäia-Oreos.** — *Ibid.* Épigraphes. — P. 198, Z. veut attribuer le catalogue d'étrangers *CIG*, 1936 (*GIBM*, IV 2, 1154 a) à une ville eubéenne.

111 bis. Ziebarth, pp. 200-207, complète de façon intéressante les *testimonia* sur les villes eubéennes et leur prosopographie. P. 200, n. 2, à la l. 23-24 du décret d'Athènes pour Prytanis de Karystos, la correction ἐνλελοιπώς a été déjà faite par P. Roussel, *BCH* 1935, 521. — P. 201, n. 3 : la mention du sanctuaire d'Asklépios ne peut convenir à Larisa. L. 84, dans un décret d'Érétrie pour des juges Klaffenbach suppléa [τὸ λο]ικ[όν], et l'apparat ne mentionne pas le supplément des éditeurs [οἱ λο]ικ[οί]; un texte semblable montre qu'il faut bien οἱ λοιποί; nous relevons ce détail pour montrer une fois de plus la nécessité de l'apparat critique. — P. 202 : « Decreti Chalcedensium in honorem iudicum

Coorum Chalcidem missorum a. fere 150 a. Chr. supersunt quinque fragmenta ut R. Herzog, qua est liberalitate, mecum communicavit. » Cette « liberalitas » consiste à faire connaître quelques lignes de ce document, trouvé en 1900. Ajoutons que les restitutions en sont inexactes, et peut-être aussi les lectures. P. 206, l. 30, le nom Βωιωτός ne peut être allégué à l'appui d'un fait politique précis ; il atteste seulement des relations avec la Béotie. Sur le décret l. 83 sqq. il faut citer P. Roussel, *BCH* 1930, 268-282 (cf. *ibid.*, 338, n. 1; *Bull.* 1934, 224; etc.).

112. Crète. *Kantanos*. — Guarducci (n° 6), ch. VI. N. 1 : dédicace à Zeus Agoraios.

113. *Hyrtakina*. — *Ibid.*, ch. XV. Aux rares *testimonia* ajouter la stèle d'un soldat à Sidon *Rev. Bibl.* 1904, 552, n. 4 : Διόδοτος Πάτρωνος Κρής Ἰρτακίνοϋ. — Épitaphes inédites.

114. *Lisos*. — *Ibid.*, ch. XVII. N. 1 : publie intégralement le fr. de traité (signalé *Bull.* 1939, 314) entre Magas de Cyrène et les Oreioi. — Épitaphes.

115. *Syia*. — *Ibid.*, ch. XXVII. Le n. 7 est un fr. publié par De Sanctis « aetatis, ut videtur, imperatoriae », dans lequel « de liberto aliquo fortasse agitur ». Les lettres — 33. ἀπελε — doivent s'interpréter en [Σε]33. (c'est-à-dire Σεβαστῶν) ἀπελ[ευθερ-], un affranchi au service de deux empereurs régnants.

116. *Phoinix*. — *Ibid.*, ch. XX. N. 1 et 2 : épitaphes. « Nomen Φαρίων (n° 2) in titulis Aegyptiis occurrit (cf. Preisigke, *Namenbuch*, s. v.) ». Il doit être rapproché de la dédicace latine à Sarapis, n. 7, élevée par les soins d'un pilote d'Alexandrie, dont le navire s'appelait *Isopharia*. Ce nom d'homme évoque Isis Pharia et les relations de ce port de la côte Sud de la Crète avec Alexandrie.

117. *Allaria*. — *Ibid.*, ch. I. Réédite les décrets pour Teos et pour Paros (ce dernier avec une belle photo d'estampage). L'ambassade de Paros aurait été envoyée *περὶ τῷ σύλω* ; ainsi écrit G. avec les éditeurs précédents (Naber, Michel, Blass), et il s'agirait d'une asylie, mais τὸ ἄσυλον pour ἡ ἀσυλία n'existe point. G. n'a pas su que le texte avait déjà été correctement coupé et interprété : *περὶ τῷ σύλω*, au sujet du droit de prise (cf. par ex. dans le traité entre Milet et Magnésie *Sylloge*<sup>3</sup>, 588, 47 : τοῖς δὲ ἔχουσιν σῦλον (l'index en tire un nominatif σῦλος) ἡ κατὰ Μαγνήτων ἡ κατὰ Μιλησίων μηδὲ ἑτέραμ πόλιν ὀρητήρια παρέχειν κτλ. ; à Eresos, *IG*, XII 2, 527, 3-4 : τό τε κατὰ τὰς πόλιος σῦλον ἄραις). Ainsi a coupé R. Herzog dans E. Schlesinger, *Die gr. Asylie*, Diss. Giessen, 1933, 7 ; mais il n'a pas su que déjà Ormerod, *Piracy in the ancient world* (1924), 66, note, écrivait : « we should probably read *περὶ τῷ σύλω* rather than *περὶ τῷ σύλω* ».

118. *Phalasarna*. — *Ibid.*, ch. XIX, N. 2. dédicace aux Grands Dieux faite par la ville pour Ptolémée Évergète et Bérénice. — N. 4 : épitaphe restituée par L. Robert, *Hellenica*, I, 19. — N. 7 : republie l'imprécation sur plomb *Gött. Nachr.* 1899, 129, n. 26.

119. *Kisamos*. — *Ibid.*, ch. VIII. Aux rares *testimonia* ajouter, p. 96, une épitaphe métrique de Phrygie : Ἦλυθον ἐκ Κρήτης, Κίσαμος πόλις ἐστὶ πατρίς μου, οὖνομα Καλλιστώ κτλ. (Kaibel, *Epigr.*, 384 ; mieux Buckler, Calder et Cox, *JRS* 1928, 35, n. 251). — N. 2-12 : belle série d'épitaphes chrétiennes, dont plusieurs inédites. Remarquer le vétérinaire du n. 8 : Κοσμάς ἰππιατρός, et le n. 10 : Ἰχθύς σῶζε τὴν ψυχὴν αὐτῆς.

120. *Polyrrhenia*. — *Ibid.*, ch. XXIII. N. 4-5 : proxénies pour des gens de

Chios, de Lacédémone et de Gortyne. — N. 12, réédite *IGR*, I, 953, avec d'importantes lectures nouvelles : Ἀρέα Ἀκροτάτω Λακεδαιμονίων [βασιλέα], en partie effacé pour la dédicace d'une statue d'Auguste. — Dans l'épigramme n. 21, l. 3, ne faut-il pas οὐ πάτρα, plutôt que οὐ πάτρα ? — N. 24-62 : graffites; nombreux noms.

121. *Diktyннаion* — *Ibid.*, ch. XI. Cf. plus haut, n° 6, vers la fin. Pourquoi le fr. de décret n. 2 est-il attribué à Kydonia ? Il appartient sans doute à Polyrrenia. — Le n. 3 est un important inédit de 45 longues lignes en partie conservées, qui nous donne les comptes du sanctuaire (la déesse est appelée Σεβαστή, Δικτύοννη) aux alentours de notre ère (dates en calendrier romain et avec les noms des consuls), avec mentions des registres (βύβλιον) de la βουλή des Polyrrhéniens et de ceux du sanctuaire. L. 40 sqq., les dépenses τὸ ἐξοδικώμενον) : pour le vin et l'huile donnés aux néocores, sommes à un esclave et un affranchi sans doute pour des travaux. L. 1-39, les revenus : vente de laines, de fromages, de bovidés et d'ânes. Il semble que 77 bêtes soient louées pour 5 ans, avec précisions sur chacun des versements annuels (l. 14-21). Enfin, au début (l. 3-13), il semble que des esclaves sacrés, hommes et femmes, soient donnés en location ; prescriptions sur leur nourriture et habillement ; ainsi l. 12-13 : Εἰρήνη ἐτῶν ὡς — ἵνα τρέφῃ καὶ ἱματίῳ ὁ μισθωσίμενος · ἐμισθώσατο Σῶσος Τε — ; il y a notamment deux bouviers (βουκόλος) et un potier (κεραμεύς) avec son outillage (σκεύη). L'éditrice remarque justement que les domaines du sanctuaire sont des pâturages, et qu'il doit acheter le vin et l'huile.

122. *Kydonia*. — *Ibid.*, ch. X. Abondants *testimonia*. Ajouter le mercenaire Σπάρτων Σώσου honoré à Lilaia (cf. *Coll. Froehner*, I, 96, n. 2). N. 4 : liste de Ἐλευθερνάιοι [οἱ] ἐν Σιπιλῆνι. — N. 7 et 13 : épitaphes archaïques. — N. 9, 11 et 21 : épitaphes chrétiennes intéressantes. — Plusieurs épitaphes inédites. N. 17 : Φιλόκαλος Σύλου ἀπελευθερός ; remarquer le nom Σύλος, qui semble nouveau (cf. p. 195, pour une monnaie de Lappa) et convient bien à la Crète ; noms de même racine dans Bechtel, *HP*, 412.

123. *Polichna*. — *Ibid.*, ch. XXII. — N. 1 : dédicace au Soleil. La ligne 2 n'a-t-elle pas été gravée jusqu'au bord gauche et ne doit-on pas lire : — λόστρα[τος] ? — N. 2-8 : épitaphes.

124. *Aptera*. — *Ibid.*, ch. III. — N. 3 : publie un décret, trouvé à l'Asklepieion de Kos et inédit depuis 1903, pour le médecin de Kos Κάλλιππος Ἀριστοκρίτου, ἀποσταλείς ὑπὸ τᾶς πόλιος ; l. 7-9, le médecin κα(τά) τε τὸν βίον καὶ τὰν τέχνην προθυμίας οὐθὲν ἐλλείπων, πολλός τε τῶν πολιτῶν ἐγὼ μεγάλην ἀρωστικὴν σεσώκει ; à titre de « couronne » et pour frais de voyage (εἰς στέφανον καὶ πορείον), on lui donne 300 statères, ce qui ne paraît pas chiche (*contra*, Guarducci) ; la « couronne » est une manière de le payer (cf. pour les artistes, L. Robert, *BCH* 1929, 37-39 ; *Études épigr.*, 12) ; le médecin n'a pas dû faire un long séjour (on ne le dit pas dans le décret, alors qu'une formule sur la durée du séjour est courante dans les décrets pour des médecins étrangers) ; il a été demandé à Kos et envoyé pour la durée de quelque épidémie ; sur les salaires des médecins, cf. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, IV, 56-57. — Sur le n. 4 (*OGI*, 270 et 341), cf. L. Robert, *Hellenica*, I (1940), ch. 18, qui montre aussi que le n. 16 se rapporte à Milet. — N. 15 : proxénie du Thrace Βίθους Κεληγένθου. — N. 17 : mois Φθινοπ[ώριος],

nouveau. — N. 24 sqq. : épitaphes inédites. N. 25 : Δημήτριος | Ἀσκληπιίδου ΠΤΗ | χορηστὴ χάρις. N'aurait-on pas l'ethnique Ἰητήρις, de l'île d'Ios dans les Cyclades? Pour les relations d'Ios avec la Crète, cf. ci-dessus n° 6, vers le début. — N. 38 : l'un des noms est complet et déjà connu : Πίθιος (nominatif, ou génitif de Πίθιος); pour les noms Πίθων, Πίθιος, Πίθιος, Πιθώ, Πιθιάδας, etc., cf. F. Solmsen, *Rhein. Mus.* 1898, 137-143 (ajouter pour Delphes *BCH*, 1938, 334).

125. *Lappa*. — *Ibid.*, ch. XVI. Deux textes intéressants ont été omis, les listes de Κρητῶν Ἀσπυρίων envoyés par leur ville au sanctuaire de Klaros (*Jahresh.* 1912, 46, n. 2 et 3). Signalons à l'éditrice pour le tome consacré à la Crète orientale le document d'Hierapytna, *ibid.*, 47, n. 6. — N. 4 : proxénie pour un homme de Kasos; n. 5, B, pour un Theraien. — N. 9 : fr. de décret du Koinon crétois réuni à Knossos, pour un Mégalopolitain. — N. 10 : dédicace à Perséphone, Φερσηπονή. Le dédicant ne s'appellerait-il pas [Μ]εσσωμύδης? — N. 11 : fr. de la titulature d'un Ptolémée. — N. 16 : épitaphe chrétienne avec mention d'un monastère. — N. 27 : la nasalisation Συμβρίτις (pour Συβρίτις) entre dans une série abondante de faits exactement semblables. — N. 30 : peut appartenir à une titulature impériale.

126. *Rhithymna*. — *Ibid.*, ch. XXIV. N. 2-4 : épitaphes inédites. Remarquer dans le n. 3 : δεχομένη τὰς ἀψευδέας ἀγγελίας τοῦ Θεοῦ. — Pourquoi, dans les n. 2-13, les épitaphes chrétiennes et païennes de toute époque sont-elles mêlées?

127. *Sybrita*. — *Ibid.*, ch. XXVI. N. 3 : dédicace au Θεός Ἰψιστος. — N. 4-25 : épitaphes païennes et chrétiennes, inédites ou déjà connues.

128. *Eleutherna*. — *Ibid.*, ch. XII. Aux témoignages sur Pantomatrion (p. 142) ajouter l'épitaphe d'Alexandrie Kaibel, *Epigr.*, 416, d'une femme Παντοματρική, Κρήτης ἀπὸ γάτης, qui dit encore : Εἰμι δὲ τῆς Κρήτης Παντοματρείου Εἰουλιανή. — Riche prosopographie. — N. 1-19 : reprend la série des inscr. archaïques, en y ajoutant plusieurs fragments. — N. 24 : dédicace d'un sein Ἀρτέμιδι Δυνατηρῆ (épithète nouvelle); nous entendrions que, comme il est dit dans un ex-voto d'Asie-Mineure, ἐξ ἀδυνατίων δυνατὰ ποιεῖ; dans ce cas, elle a dû donner du lait ou un enfant à une femme qui en désespérait. — N. 31-32 : les tablettes d'or. — N. 32 sqq. : épitaphes païennes et chrétiennes.

129. *Grotte de Talla*. — *Ibid.*, ch. XXVIII. N. 1 : nouvelle édition de *SEG*, III, 779, qui est une dédicace à Hermès.

130. *Axos*. — *Ibid.*, ch. V. Dans les témoignages, p. 46, au bas, G. cite la liste agonistique *IG*, VII, 3197 (Orchomène), l. 12 : un Κρής Ἄ[ξ]ιος « ubi ethnicum ex apographo ΚΡΗΣΑΙΟΣ, quod Klark praebuerat, a Dittenberger iure restitutum est ». La pierre a été retrouvée en Écosse et republiée, avec photo, par M. N. Tod, *JHS* 1934, 159-162 (cf. *Bull.* 1936, 364); elle porte Κρής, sans aucune adjonction. — N. 23 : imprécation à la fin d'un serment : γὰρ φέρειν καὶ γυναικῆς τίκτεν κατὰ νόμον καὶ πρόβατα τίκτεν κατὰ νόμον καὶ πολέμου νίκην ἴμεν κτλ. — N. 35 : intéressant document mutilé, du 1<sup>er</sup> s. a. C., avec pénalités pour les contrevenants; mention du Zeus de l'Ida, Δῖνα τὸν Φιδάταν, et « d'argent crétois ». — N. 37 : inscr. rupestre commémorant un sacrifice. Après la date du jour et du mois, aux l. 1 et 2 (III νωνῶν Μαρτίων), nous retrouvons à la l. 3 l'éponyme de l'année (et non la divinité), en coupant et en restituant [ἐ]πι Σωσίμω; l. 4, [ἐ]θου-

σεν; ensuite Αὔγητος ne paraît pas sûr; peut-être un nom romain. — N. 42 sqq. : quelques inédits parmi les épitaphes. — 52 : fr. d'épigramme.

131. *Syria*. — *Ibid.*, ch. XXV. Ajoute quelques dédicaces à Artémis inédites (n. 22-25) à la série déjà connue (n. 4-21). L. Robert en joindra encore une.

132. *Kaudos (île de)*. — *Ibid.*, ch. VII. Un nouveau témoignage épigraphique sur son histoire dans L. Robert, *Hellenica*, I (1940), ch. 17. — N. 2-4 : épitaphes inédites.

133. *Gortyne*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 122, n. 66, dans l'épithaphe métrique *AJA* 1897, 237, n. 40, restituée, l. 3 : οὐποτ' ἐ[λ]ε[φ]θην, au lieu de ἐ[ρ]ε[σ]θην; la stèle a été élevée par les soins d'Am্মias, la femme du gladiateur. — Réunit et interprète les autres inscriptions relatives aux gladiateurs à Gortyne.

134. *Crète Orientale*. — M. Guarducci, *Studi mater.* 15 (1939), 1-22 : *L'inno a Zeus Dicteó*, donne un clair résumé des discussions relatives à l'hymne trouvé à Paleokastro et fait un choix judicieux parmi les restitutions proposées. Cf. aussi A. Jeanmaire, *Kouroi et Kourèles* (1938).

135. *Lato*. — J. Bousquet, *BCH* 1938, 386-408 : *Le temple d'Aphrodite et d'Arès à Sta Lenika*, publie quatre insc. trouvées dans la fouille de ce temple, sur le territoire de Lato. N. 1 : la ville commémore la reconstruction des temples et de la παστὰς. Les cosmes sont les Συννεῖς (nouveau). B. commente le texte d'après le résultat des fouilles; remarquer l'expression ἐγκύνωσε τὸς ναός. — N. 2 : dédicace Σοὶ τόδε, Κυπρογένειζ. — N. 3 : un petit fragment permet de proposer des restitutions dans *Inscr. Cret.*, I, 245, n. 2. — N. 4 : [Λάτιο]ι Ἀφροδίται νικάσαντες ἐπὶ τῶν Αἰσχέων Βολοντίος; serait de la fin du II<sup>e</sup> s. a. C.

136. M. Guarducci, *Rend. Pont.* 1939, 87-95 : *Le laminelle auree con iscrizioni orfiche e l' « obolo di Caronte »*; sur la façon dont ces tablettes étaient disposées dans la tombe.

#### ASIE MINEURE

137. *Mysie. Cysique*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 229, n. 295, reconnaît l'épithaphe d'un gladiateur dans *AM*, 1881, 128, n. 11. — N. 296, explique le sens du relief et de l'inscription de la stèle Kaibel, *Epigr.* 339.

138. *Pergame*. — *Ibid.*, 215-218, n. 258-266, rassemble les documents de Pergame relatifs aux gladiateurs et en interprète plusieurs qui n'avaient pas été compris.

139. *Ionie*. — *Ibid.*, n. 251-253, 255, 256, reliefs inédits du musée de Smyrne. Parmi les documents de *Smyrne*, n. 225-250, R. interprète le début de l'épigramme Kaibel, 318.

140. *Erythrai*. — Ad. Wilhelm (n° 25), 129-132, dans la lettre d'Antiochos II (Welles, *Royal Correspondence*, 15), l. 15, repousse la correction de διατελοῦμεν en δι(ε)τελοῦμεν.

141. *Éphèse*. — L. Robert, *Gladiateurs*, n. 207, publie l'inscription inédite d'une φαμίλια μονομάχων. — N. 211, fragment de base inédit avec Στέφανος. — N. 212-217, inscriptions et reliefs inédits.

142. Ad. Wilhelm (n° 25), 136-138, revient (cf. *Neue Beiträge*, VI, 44 sq.) sur un passage de la fondation de Vibius Salutaris.

143. *Priène*. — H. Frère, dans un article définitif sur la *σφαιρομαχία*, *Mél. Ernout*, 141-158 : *Le témoignage de Stace sur la σφαιρομαχία*, indique justement, p. 156, que dans *I. Priene*, 112, 73 sqq., les *σφαῖραι* et les *ὄπλα* offerts par le gymnasiarque ne sont pas des prix, mais des « gants de boxe » et des armes pour les exercices (*σφαιρομαχία* et *ὄπλομαχία*).

*Magnésie du Méandre*. — Voir n° 62.

144. *Milet*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 182, n. 179, reconnaît dans *CIG*, 2889, que l'on attribuait à Milet, une inscription d'Iasos. — P. 194, n. 195, R. publie une épitaphe inédite copiée par Haussoullier, en la classant dubitativement dans les inscriptions de *venatores*.

145. *Lydie. Saïttai*. — *Ibid.*, 161, n. 136, R. restitue ainsi *IGR*, IV, 1370 : *Μάτερος δοῦ(λος) [πύ]λ(ος) α' [νικῶν-?]*.

146. *Philadelphie*. — *Ibid.*, 162, n. 139, dans *IGR*, IV, 1632, l. 8, R. lit. : *ἐν ᾧ ζυγὸν ἀπότομον* (cf. l'inscription de Gortyne n. 63) au lieu de *ἐνώζυγον* ou *ἐνόζυγον*. — P. 164, n. 145, R. publie l'épitaphe inédite d'un *essedarius*.

147. *Carie. Tralles*. — K. Latte, *P. W.*, s. v. *Orakel*, 840, montre justement que dans les deux inscriptions de Tralles mentionnant des *παλλακή* et *παλλακίς* (*Études anat.*, 406-407) il ne s'agit pas de prostitution sacrée, mais de concubines du dieu. De même dans *Harvard Theol.* 1940, *The coming of the Pythia*, 13-16.

148. *Aphrodisias*. — Nous n'avons pu voir les inscriptions (notamment des fragments du Tarif de Dioclétien) publiées par Jacopi, *Monum. Ant.* 38 (1939).

149. *Mylasa*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 174, n. 171, interprète le décret honorifique *BCH* 1881, 11, n. 2. — P. 177, n. 172, R. propose une correction à l'inscription concernant un *essedarius*, *SEG*, II, 555.

150. *Olymos*. — H. Volkmann, *Phil. Woch.* 1939, 1038-1040, *Zur Organisation des Koinon der Karer*, souligne que divers érudits ont traité récemment d'un *βασιλεύς τοῦ κοινοῦ τῶν Καρῶν* sans connaître l'édition plus complète de cette inscription donnée par W. H. Buckler en 1918. Cf. déjà L. Robert, *Études anatoliennes*, 571.

151. *Iasos*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 179, n. 176-177, reconnaît deux inscriptions de gladiateurs dans les textes publiés en majuscules par Kondoleon, *Ἀνέκδοτοι μικρ. ἐπιγραφαί*, n. 64 et 65. — P. 180, n. 170, R. classe à Iasos une inscription attribuée à Milet, *CIG*, 2889.

152. *Halikarnasse*. — *Ibid.*, 182, n. 179, propose des corrections à *CIG*, 2663. — P. 183, n. 180, rapprochant plusieurs fragments d'inscriptions, *CIG*, 2662, *BCH* 1880, 404, n. 17, Hamilton, *Researches in Asia Minor*, II, 458, n. 282, reconstitue l'inscription d'un couple de gladiateurs, myrmillon et thrace, qui faisaient partie de la *familia* d'Asiaticos. — N. 181, R. rapproche du texte précédent l'inscription publiée par Hula-Szanto, *Reise in Karien*, *Sitz. Wien* 132, 29, n. 3, où Ramsay, *Phrygia*, I, 343, restituait : *μνήμα μονομάχων [καὶ ὑπόμνημα κυνηγεσιῶν τῶν δοθέντων] ὑπὸ Ποπλίου Οὐηδίου ἀσι[άρχου, υἱοῦ-]*; R. pense qu'il faut lire : *μνήμα μονομάχων [τῶν δοθέντων] ὑπὸ Ποπλίου Οὐηδίου Ἀσι[ατικοῦ]*. — N. 182, R. publie un fragment inédit.

152 a. J. Robert, *Rev. Phil.* 1940, *Inscriptions de Carie*, 232-234, repousse les corrections et l'interprétation de Roehl, qui cherchait la mention d'un nain bouffon dans l'épigramme funéraire *BCH* 1880, 406, n. 22. — Elle rapproche les

inscriptions honorifiques avec signatures d'artistes Loewy, *Inscr. gr. Bildhauer*, n. 403 et 309, retrouve les mêmes personnages dans le n. 403 qu'elle restitue, et précise leur chronologie, ainsi que celle de l'inscription honorifique *BCH* 1890, 102, n. 6.

153. *Stratonicee*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 171, n. 164, lit dans *CIG*, 2719, l. 12 : μονομαχίας και κυνήγια σ[υ]ντετέλεσεν. — P. 172, n. 165, dans *BCH* 1904, 252, n. 70, lit [ἐπιτετελ]εχότων και μονομαχίας και κυνηγεία. — N° 168, R. publie une inscription inédite qu'il a copiée à Eskihisar, avec μνήμα μονομάχων κτλ.

153 a. J. Robert, *Rev. Phil.* 1940, *Inscriptions de Carie*, 238-244, publie et restitue trois fragments relatifs aux générosités de citoyens : distributions d'huile lors de la fête appelée τετράς, dons d'argent dans des επαγγελίαι pour l'ἐλαιοθεσία, surtout chauffage de l'étuve, καπνιστήριον. Étude sur ce mot, attesté jusqu'ici par une inscription de Priène, et sur le chauffage des bains, portiques, etc. Dans Le Bas-Waddington, 512, l. 20, J. R. repousse la restitution [θε:]πνιστήριον (remarques sur la salle des banquets, ἀριστητήριον, à Stratonicee) et restitue : ἔκ[αυσεν δὲ καὶ τὸ κα]πνιστήριον.

154. A. Laumonier, *BCH* 1938, 251-284 : *Recherches sur la chronologie des prêtres de Lagina*. Étude analogue aux précédentes (cf. *Bull.* 1939, 374-375).

155. *Panamara*. — H. Rolland, *Rev. Phil.* 1939, 333-334, republie, avec un *fac-simile*, la dédicace *BCH* 1888, 490, n. 108, qu'il a acquise dans le commerce et ajoute une note de J. Robert sur le voyage de la pierre.

155 a. *Lagina*. — J. Robert, *Rev. Phil.* 1940, *Inscriptions de Carie*, 234-238, publie d'après des copies de Kiepert et de G. Hirschfeld une commémoration de prêtrise, dont *BCH* 1887, 150, n. 54 était un fragment inutilisable. A cette occasion, remarques sur la famille de M. Sempronius Clemens. Nouvelle restitution, avec lectures très différentes, de l'inscription *BCH* 1920, 78, n. 10 : le peuple a fait ériger, non un portique, mais la statue d'Hékate.

155 b. *Kedreai*. — J. Robert, *ibid.* 231, restitue [χορα]γήσαντα ἐν τῶν ἄ[σται] dans l'inscription honorifique *SEG*, IV, 178.

156. *Kibyratide*. *Oinoanda*. — A. Cameron (n° 21), 154-155 apporte une jolie correction à l'inscription Heberdey-Kalinka, *Zwei Reisen*, 54, n. 79 : Κλοινιζόας ἀπέλυσεν τῆι Μητρὶ Ὀρεΐαι ἱεροδούλας (a affranchi en les consacrant à Meter Oreia) Ἀκιεροῦν και Ἀπονιθεῖν τὰς ἑαυτοῦ παιδίσκας ἔστω κτλ. (au lieu de παῖδεις και ἔστω κτλ.).

157. *Phrygie*. *Hierapolis*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 153, n. 122, interprète dans *All. von Hierapolis*, 62-63, fig. 11, ΕΣΦ des registres 2, 3 et 4, par ἐσφ(άγη), et restitue le nom [Με]λέαγρος dans le 2<sup>e</sup> registre.

158. *Sanctuaire de Larbenos*. — A. Cameron (n° 21), 155-178, étudie minutieusement la confession *MAMA*, IV, 279, et examine diverses possibilités ; il ne semble pas qu'on puisse assurer l'interprétation d'un texte aussi particulier tant qu'on n'aura pas un parallèle pour les passages incompréhensibles. — Pp. 178-179, il explique une phrase de la confession *SEG*, VI, 252 : ἐτήκω κολαθέσα ὑπὸ τοῦ θεοῦ (on ne peut dire que la correction de Zingerle ἐπήκω (= ἐφίκω) « a été acceptée par les éditeurs du *SEG* » ; elle a été mentionnée, comme il se devait ; les éditeurs doivent reproduire toutes les corrections publiées. ils ne les approuvent pas pour cela, et le fait qu'une lecture ou correction n'est pas réfutée

ne prouve pas que les éditeurs du *SEG* ont été unanimes à l'approuver, ni même qu'ils l'ont étudiée ; ils n'ont ni le goût ni la possibilité de prendre parti sur toutes les restitutions ou corrections épigraphiques proposées). Il corrige *στήκω* et cite des exemples d'une telle périphrase dans Babrius et dans le grec byzantin comme en grec moderne.

159. *Hieropolis*. — W. M. Calder, *JRS* 29 (1939), 1-4 : *The epitaph of Avircius Marcellus*, revient sur deux passages de l'épithaphe d'Abercius. L. 7, ni la pierre ni la copie de Sterrett ne portent *βασιλη*, mais *βασιλ* (contre Ramsay) ; il faut donc, avec les manuscrits, *βασιλ[ειαν]*. L. 11, C. appuie la conjecture de Grégoire *σνομήμους* (au lieu de *σνομηγύρους*) en rapprochant une épigramme de Phrygie (*JHS* 1899, 296, n. 216) où le mot a le sens de *ἀδελφοί* (non par la chair, mais en religion).

160. *Bithynie. Nikaia*. — Nous avons pu dépouiller le volume signalé *Bull.* 1939, 427 : A. M. Schneider et W. Karnapp, *Die Stadtmauer vom Iznik (Nicaea)* (1938). Schneider y publie ou réédite, pp. 43-53, sans assez de compétence, les inscriptions encastrées dans les murs ou relatives aux murs ; il réserve pour plus tard d'autres inscriptions trouvées dans la ville. — N. 1 : *IGR*, III, 40. — Les épithaphe 2 et 22 sont reprises par L. Robert, *Hellenica*, I (1940), ch. 10. — Dans l'épithaphe n. 5 on n'a pas reconnu le nom latin Aburnius, *Αβούρν[ιος] Σχύμωνος*. — N. 10 : intéressantes prescriptions pour la protection d'un aqueduc, *ὕδραγωγίον*. — N. 11 : lecture plus complète de *IGR*, 37 (titulature de la ville). — N. 16 : étudié par L. Robert, *loc. cit.*, ch. 9. — N. 17 : lecture un peu plus complète de *IGR*, 41. — N. 27 : nouvelle lecture de *IGR*, 42 ; n'a pas connu les restitutions et interprétations *REG* 1936, 9-14 ; il y avait bien mention du *Μαιουμάς*. — N. 30 : honorifique pour un *ἄρχαντα τὴν μεγίστην ἀρχὴν τὸν πρῶτον τόπον*, qui a donné *εἰς ῥοδισμόν* mille deniers. — N. 34 : honorifique émanant de la *φυλὴ Αὐρηλιανή*. — N. 29, 35-39 : inscriptions byzantines de constructions (tours pour la plupart). N. 35 : *Τὴν καθαρισθύνιν τίς ἐνδίασεος ταύτης ἐπέτησεν monogramme πλησίον μένον*.

161. L. Robert, *Gladiateurs* 132, n. 81, restitue dans l'épithaphe métrique d'un rétiaire *IGR*, III, 44, l. 3 : *θήρας ἐν σταδίοις π(λήξ)ας* ; l. 4, le nom [T]υδεύς.

162. *Bazarköy*. — Ad. Wilhelm (n° 25), 143, lit, dans l'épigramme du soldat tué à Kouroupedion : *πεζομάχος ὃ' ἱππεΐας* (et non *ἱππεΐας* ; = *ἱππέας*) *ἐνὶ προμάχοισιν ἔμεινα*.

163. *Paphlagonie. Amastris*. — Ad. Wilhelm (n° 25), 126-128 dans l'épithaphe *Jahresh.* 28, *Beiblatt*, 51, n. 39, montre l'étrangeté du supplément : *δώσει* (comme amende) *τῇ [χυρίζ μ'ου] Ἀσκληπιάδι*, et le remplace par la mention de la tribu *τῇ [φυλῆ μ]ου Ἀσκληπιάδι*.

164. *Cappadoce*. — Delaporte et Dain, *Revue hittite et asianique*, V (1939), 55-56 et pl. 6 : stèle funéraire, à Malatia.

165. *Pisidie*. — L. Robert, *Gladiateurs*, 316 sqq, interprète l'inscription *SEG*, II, 727, relative à la construction d'un *ταυροβόλιον*.

166. *Termessos*. — Ad. Wilhelm (n° 25), 133-136, dans le décret Lanckoronsky, *Pisidien*, 199, n. 34, fait connaître la lecture d'Heberdey à la ligne 22, *ὁδοῦ*, et explique le sens précis de la mention *πρὸς τῇ Ἀττάλου στοῦ κατὰ τὸν τῆς μεσεμ-βρινῆς εὐθείας τοίχον ὁδοῦ*.

167. *Lac Trogitis*. — L. Malten, *Hermes*, 1940, 168-176, *Motivgeschichtliche Untersuchungen zur Sagen-geschichte*, II, *Noch einmal Philemon und Baukis*, commente la dédicace publiée par Calder, *Cl. Rev.*, 1910, 76 sqq. — Pp. 168-169, sur Zeus Brontón et Hermès; cf. *Rev. Phil.*, 1939, 204-205.

#### SYRIE, PALESTINE, ARABIE

168. *Syrie. Antioche*. — H. Seyrig, *Syria*, 1939, 314 : funéraire.

169. R. Mouterde, *Mél. Beyrouth* 22 (1939), 131, observations sur les inscriptions *Bull.* 1938, 503; — et *ibid.*, 505, n. 85, non pas (H. Grégoire) ὄπου, forme bien plus tardive, mais ὃν ὁ Κ(ύριος); n. 6 croix offerte à S. Anatole; n. 24, lire ὀγκίαι) λῆ'.

170. *Séleucie*. — H. Seyrig, *Syria*, 1939, 296-301 : *A propos du culte de Zeus à Séleucie*, étudie le culte de Zeus Keraunios Nicéphore à Séleucie d'après les documents (inscriptions, monnaies, balles de frondes) et publie des inscriptions inédites concernant ce culte (dédicace — dont une d'un officier romain qui a servi notamment dans l'ἐπιλη Ἡρακλιωτικῆ —, balles de frondes).

171. *Idem, ibidem*, 306-309, décrit un sépulcre qu'il a exploré; première salle avec loges pour urnes cinéraires; à côté de cinq de ces loges, noms des défunts peints au minium; une de ces inscriptions contient une date, l'année 136, qu'il faut compter sur l'ère de la liberté de la ville (octobre 109), donc 27 après J.-C. Deuxième salle, quatorze loges à inhumation, inscriptions au minium qui désignent les trois ordres constituant l'église : θήκη ἀδελφῶν (moines), θήκη κοσμικῶν (laïcs), θήκη κανονικῶν et θήκη ὑπηρετῶν (presbytres et diacres, sous-diacres); enfin un ossuaire pour les vieux ossements, ὅστ᾽ ἀρχίζ. — 309-312 : *l'inscription d'Ephrem*. S. reprend, après l'avoir revue, l'inscription publiée par Chapot, *BCH* 1902, 166. Elle date de novembre 524. Ephrem, comme comte d'Orient, a fait réparer trois ponts sur la route de Séleucie à Antioche : les ponts des Jeux Melas (αἱ γέφυραι τῶν δύο Μελάτων), et celui du 5<sup>e</sup> mille (τοῦ πέμπτου). S. interprète la suite du texte : ἐλλήγησαν μέτραι ξδ' καὶ τῆ τοῦτων οἰκοδομαὶ (= αἱ τ. οἰ.) σὺν τοῖς κοιμοτόμοις (= κυμοτόμοις) par le renouvellement des 64 portées de trois ponts (μέτραι = μῆτραι) et des bases maçonnées munies de brise-lames. — P. 313, dédicace gravée sur un autel, constatant sa construction et celle d'un pavement (λ:θόστρωτον) qui conduit à la poterne d'Athéna (παρθύριον) où se trouve un autre autel et une bandelette (οὗ καὶ ἕτερος βωμὸς καὶ στέμα κεῖται). — P. 314, fragment de dédicace faite par une femme; le nom Τειμῶ: n'est pas le datif de Τεῖμος, mais un nom féminin au nominatif dont il y a d'autres exemples. — Fragments d'une grande base; texte mutilé qui mentionne un ἀρχιγεώκορος διὰ βίου et Ζεὺς Κεραύνιος (cf. n° 170).

172. *Chalcidique et Antiochène*. — Signalons parmi les inédits du n° 7 : 258, martyrion de S. Serge (vi<sup>e</sup> s.). — 269 : dans une épitaphe le mot nouveau γύρνη, transcription du syriaque *gōrnda*, « urne, amphore et sarcophage ». — 270 : inscription d'une forteresse. — 276 : invocation à S. Georges (vi<sup>e</sup> s.). — 297 : épigramme byzantine sur un linteau. Elle sera corrigée par L. Robert. — 298 : consécration d'une croix et invocation au Christ (vii<sup>e</sup> s.). — 316 : édification

d'un πυργοσηκών (mot nouveau) « parc fortifié » (parc à moutons); mention de τρακτευταί, contrôleurs financiers. — 355 : consécration d'une église, avec cimetière (*b* : ἀνάπαυσον τὰς ψυχὰς τῶν κυρηθέντων ἐν τῷ ναῷ τούτῳ). — 499 : miliaire de Dioclétien et de ses collègues. — 505 : Gaianos s'est fait construire comme ἐώνιος ο[ί]κος une μάκρα, sarcophage (cf. L. Robert, *Ét. épigr.*, 223), τοῦ θανῖν προκειμένου. — 580 : doxologie. — 581 : un Μίκαλος, fils de Δομέτιος, surnommé Ζκαρουγας, a fondé sur ses terres (ἐν ἰδίοις) le temple τῆς Ἰγγηνικῆς κώμης. — 587 : doxologie. — 647 : un mot nouveau étrange. — 653-656 : groupe d'épitaphes, avec noms de corps de troupes (?). — 664-665 : à Derkouš, sur l'Oronte, un artisan s'appelle Ὀροντίων; mention d'un ναυπηγός, charpentier de barques.

173. *Hierapolis-Bambyke*. — H. Seyrig, *Syria* 1939, 303-304 : sur un cippe, dédicace faite, sur l'ordre d'Apollon, par un λιθονόμαντις d'Hierapolis. — *Environs d'Hierapolis*. — *Ibidem*, 304, dédicace à Hadad, datée de 233/234 ap. J.-C.

174. *Tell Arr.* — *Ibidem*, 302, publie une dédicace à Zeus Bêkos, dieu d'Adadthela.

175. *Sakiser*. — *Ibidem*, 304, épitaphe avec le nom théophore Mathsêmea = don de Sêmea.

176. *Azaz*. — *Ibidem*, 305, dédicace d'autels à Ζεὺς ἐπήκοος, de juin 114 ap. J. C.

177. *Bekaa*. — *Ibidem*, 194, *Antiquités syriennes*, 28, *Représentation de la main divine*, publie une nouvelle main de bronze avec cette inscription sur le poignet : Α66ωσας εὐξάμενος ἀνέθηκεν.

178. R. Mouterde, *Mél. Beyrouth* 22 (1939), 123-127, rend compte de l'ouvrage de Krencker et Zschietzschmann, *Bull.* 1939, 470 sqq. P. 125 sqq., nouvelle copie de la dédicace de Qalat Faqra, *Bull.* 473 (vers la fin); restituée, l. 2, καὶ Ε[ὐ]εργέ-τ[ε]ι, (est-ce assuré? les parallèles ne sont pas exactement comparables); à la fin, lit et restituée le nom des dédicants [Πη]γαγαλάξιοι; il rapproche cet ethnique du « nom de la magnifique source toute proche : Neba-el-Leben, la source du lait ». — P. 127, observation onomastique sur la page 246.

179. *Baitokaike*. — Précisons notre interprétation de *Bull.* 1939, 475, n. 8. Οὐλίπια n'est pas précisément le nom de la tribu, mais il en tient la place et en a la forme. Cf. Cagnat, *Épigraphie latine*, 64, n. 2 : « A partir du 11<sup>e</sup> s., et pour les soldats, on trouve quelquefois, au lieu du nom de la tribu, un des surnoms de la ville d'où le soldat est originaire, généralement celui que cette ville a emprunté à l'empereur qui l'a érigée en cité romaine », ou les textes cités dans Dessau, *ILS*, III, p. 591 : « loco tribus positum cognomen patriae ab imperatoris nomine derivatum ». C'est le cas pour notre centurion de *Ulpia Oescus*.

180. *Hermon*. — A. Alt, *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, 62 (1939), 209-220 : *Die Zeitrechnung der Tempelinschriften des Hermongebiets*, étudie en détail l'ère employée dans la région de Rahle (cf. *Bull.* 1939, 482-483); il ne s'agirait ni de l'ère séleucide (ainsi Zschietzschmann, *Bull.* 1939, 470, ni d'une ère « pompéienne » (Fossey), mais de l'ère de Sidon (Jones). Il soutient cette théorie par une étude approfondie de la situation administrative de Rahle aux époques impériale et byzantine et des limites des provinces de Phœnicia Maritima et de Phœnicia Libanensis.

180 a. *Sidon*. — M. Meurdrac, *Bull. Beyrouth* 2 (1938), 93 : épitaphe.

181. — A. Poidebard et R. Mouterde, *Mél. Beyrouth* 22 (1939), 59-69 : *Le*

« limes » de Chalcis et la route d'Antioche à Palmyre. P. 65, inscription sur un linteau (interprétation très douteuse).

182. *Palmyre*. — J. Cantineau, dans la suite de ses études sur les inscriptions et le dialecte palmyréniens, a l'occasion de publier des inscriptions bilingues, *Tadmorea, Syria* 1938, 72-82, 153-171. P. 73, Marcus Ulpius Yarhai, déjà connu par quatre inscriptions, est honoré dans trois autres. Sa statue sur une colonne de l'agora a été élevée par la caravane venant de Spasinou Charax : ἀναβᾶσα ἀπὸ Σπασίνου Χάρακος συνοδία ἕς ἡγήσατο Ἄβγαρος υἱὸς αὐτοῦ, βοηθήσαντα αὐτῆ πᾶντι τρόπῳ; en mai 159. — P. 76, le Conseil honore Ἄβγαρον Πατρόκλου τοῦ καὶ Ἀστουργᾶ τοῦ Λεκέισου (nom nouveau), inconnu par ailleurs, en mars 84. Le texte palmyrézien ajoute le nom de sa tribu, les Bene Mitha. — P. 77, honorifique. — P. 78, un autel ne porte en grec que la dédicace Ποσειδῶνι θεῷ; le texte palmyrézien seul donne des précisions : en juin 39, Moqimu, fils de Kohailu, fils de Zabdibel, qui est surnommé Bar Zehidai, de la tribu des Bene [Gadd]ibol, a consacré ces deux autels à « Lqwnd dieu bon ». Remarquons que Poseidon n'est pas nécessairement le « dieu des eaux et des averses diluviennes », mais bien plutôt celui des tremblements de terre. — P. 155, publie le texte palmyrézien de l'inscription sépulcrale *Bull.* 1938, 518; il est beaucoup moins développé que le grec. — P. 160, a retrouvé le haut de l'inscription *Inventaire VIII*, 61 : σπήλαιον τραπεῶνος ὄρουξαν Βαρίας καὶ Βωρόφας οἱ Ῥαββήλου.

183. H. Seyrig, *Syria* 1939, 317, n. 20, dédicace d'un pyrée par Αὐρ. Σαρμε(σ)ιαθο(ς) à Ζεὺς ἐπιήκοος. P. 318, n. 21, dédicace d'un pyrée, connue par Le Bas-Wadd. 2574, dont S. donne une édition nouvelle; il lit à la fin τῷ ἐν Ἐουαρει (moderne Hauwarin). — P. 319, n. 23, fondation pour cérémonies cultuelles et distributions τῆ βουλῆ. — P. 320, n. 24 : deux dédicaces faites par les prêtres de Bêl, et datées par l'année séleucide et l'éponymat du symposiarque; la première est de 140/141 ap. J. C. et accompagne la statue d'un militaire de la 4<sup>e</sup> légion Scythique. — P. 321, n. 25, dédicace à Hadrien. — N. 26, fragment d'une dédicace à Antonin le Pieux. — N. 27, fragment de dédicace hellénistique. — P. 322, n. 28, fragment de dédicace à un roi. — Voir n° 90.

184. *Palmyrène*. — D. Schlumberger, *Syria* 1939, *Les fouilles de Qasr El-Heir El-Gharbi*, 366-372, publie trois inscriptions byzantines du vi<sup>e</sup> siècle : construction de la porte d'un monastère et acclamations. Mention du phylarque ghassanide Arethas (Harith).

185. *Doura-Europos*. — Du Mesnil du Buisson, *Syria* 1938, 147-152 : *Un bilingue araméen-grec de l'époque parthe à Doura-Europos*. Trouvé dans le sanctuaire d'Atargatis et d'Hadad. Un Μελχιών Σουσεου a donné cent deniers à Helios (Shamash dans le texte araméen). Le texte aurait été gravé en 31 p. C. ou peu après. — Dans une note additionnelle, p. 152, R. Dussaud le date de la première moitié du iii<sup>e</sup> siècle, sous les Sassanides.

186. Du Mesnil du Buisson a donné en 1939 (Paris, Geuthner) un *Inventaire des inscriptions palmyréniennes de Doura-Europos* (32 av. — 265 ap. J.-C.) (nouv. éd., in-8, 70 pp., 4 tableaux), que nous n'avons pas vu. J. Cantineau, *Syria* 1938, 163-165, rendait compte de la première édition (*Revue des Études Sémitiques* 1936, XVII-XXIX). R. Mouterde, *Mél. Beyrouth* 22 (1939), 152-154, traite de la seconde. Il y signale deux noms théophores : Γαθηναθίνης et Φαλοτι-

ναρος; — un texte palmyrénien en caractères grecs : — enfin une dédicace sur un autel, dont M. transforme entièrement l'interprétation.

187. **Palestine.** — A. Alt, *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins* 62 (1939), 161-163, *Bemerkungen zu der neuesten Sammlung griechischer Inschriften aus Palästina*, loue l'édition des inscriptions de Palestine donnée dans *SEG*, VIII, 1, et en fait un classement géographique rigoureux, par provinces et par territoires urbains.

188. **Skythopolis.** — M. Avi-Yonah (cf. *Bull.* 1939, 497) publie, avec deux épitaphes latines de soldats à Jérusalem et à Skythopolis, une épitaphe métrique de Skythopolis (pp. 59-61, et photo) : Χαίρετε πάντες ὅσοι παροδεύετε. Ἐνθάδε κείμενι, Σωσίβιος. Χαίροις, εἴπατε, Σωσίβιε.

189. **Arabie.** — M. Dunand, *Mélanges Dussaud*, II, 559-576, publie 67 *Nouvelles inscriptions du Djebel Druze et du Hauran*, provenant de Kafer, Salkhad, Meshqouq, Anz, Raham, Hout, Ghariyé-Sharquié, à peu près sans commentaire. Quelques-unes sont des dédicaces ou commémorent une construction : 251, ἱεροταμίαι ἐκ τῶν ἱερτικῶν συντελέσαν; 255, Σώπατρος Ἰερμου οἰκ[οδό]μος οἰκοδόμησεν, ἐτι σλέ(?); à la suite, l'éditeur corrige Μνήσθη(τ)η [Ἔ]θδος; il n'y a rien à changer à ce que donne le fac-similé : Μνήσθη(τ)η Ἔθδος; — 260, un autel; — 263, un πύργος (révision). La plupart sont des épitaphes aux formules très simples et monotones. Le plus souvent, seulement le nom au nominatif, le patronymique et l'âge (ἐτῶν λδ', ordinairement abrégé en ἐτ). L'éditeur remarque justement (293) : « La proportion des stèles où l'âge n'est indiqué que par un nombre entier de décades est considérable par rapport à celles où il est noté avec une plus grande précision. L'état-civil de ces populations ne devait pas être rigoureusement tenu, et pour l'âge des défunts on se contentait le plus souvent d'une très large approximation. » N. 294, corrigeant arbitrairement ἐτῶν α' en λ', il remarque : « Les enfants morts en bas-âge ne semblent pas avoir eu de stèle funéraire. Je ne connais qu'un exemple douteux d'épitaphe au nom d'un enfant de 1 an (*Syria-Princeton*, n. 52). On ne trouve guère la stèle avec mention de l'âge qu'à partir de 3 ans, bien que dans la région la mortalité infantile ait dû être considérable. » Une mention d'origine, 285 : κώμης Σηρου (nom nouveau). Quelques formules plus développées : Ζήσας ἔτη α (273). Ζήσας καλῶς (270, 302), ἐνθάδε κείμενι (293, 300), θάρα (271, 278, 285, 295, 301, 302) accompagné parfois de οὐδὲς ἀθάνατος (270, 295), la date de la mort (270, 271); un fragment d'épigramme (310). Un métier (270) : Ἡρακλῆς θυροποιός. Relevons le nombre relativement élevé de soldats ou vétérans (d'eux émanent plusieurs fois les formules développées) : Ἄννης Ἄνναμος οὐε(τρανός) (266), Ζήνων Ἀλεξάνδρου τοῦ καὶ Κατίου (ἐκατόνταρχος) ὀρδενάρις κρίνκινψ (271), Εὔνομος οὐε(τρανός) (301). Le n. 278 est ainsi restitué : Βάσσοι Γελλίου στρατιώτης) ἔκτ(ακτος) λεγέω(νος); il faut évidemment le numéro de la légion, ἔκτ(ης), la *legio VI Ferrata*, précisément campée en Syrie. L'éditeur publie ainsi le n. 256, gravé dans un cartouche : Ἐνθάδε κίμεν | Μάξιμος οὐε(τρανός) κτίσας ἐ(αυτ)ῶ | [τὸ μνημ]ῆιον οἰκο[δό]μησεν. Après οἰκο, on a le bord du cadre. Le fac-simile doit s'interpréter sans aucune correction; à la fin, il manque une seule lettre gravée sans doute sur le cadre. A la 4<sup>e</sup> ligne, avant νιον (corrigé par l'éditeur en μιον), il y a un blanc, et non une lacune. Il n'y a point à compter enfin avec l'abréviation intérieure ἐ(αυτ)ῶ. Nous lisons : κτίσας ἐώ[νιον] οἰκο[ν]; l'expression αἰώνιος οἶκος, désignant

la tombe, n'est pas rare. — 262 : tombeau élevé par 3 personnes à parts égales. ἐξ ἑσού. — 291. Ῥοχιλαθης Ἀουσου φιλότεκνος ἐκ τῶν ἰδίων ὠκοδόμησεν ἑαυτῆ, καὶ τρισὶ υἱοῖς Ἀντιώγ(ω) εἰ Κνηρ(κ'ω) εἰ Γοδαῖν[ι(ω), ἔτι] τβ'. Il faut d'abord ne pas corriger en des datifs les nominatifs Ἀντιώγος et Κνηρικός gravés sur la pierre. Les noms des trois fils étaient ajoutés au nominatif. Les lettres εἰ, que l'on n'a pas commentées, ont dû passer pour la transcription du *ei* latin; invraisemblable. Comme le montrent de très nombreuses épitaphes et d'abord celles mêmes qui sont publiées dans cet article, εἰ est l'abréviation de ἐτ(ῶν). Les deux dernières lettres ne donnent pas la date (ἔτει τβ'), mais l'âge du troisième fils défunt : [ἐ]τ(ῶν) β'. Le second fils avait 3 ans : ἐτ(ῶν) γ'. La lettre *gamma* ne fait donc pas partie (et la coupe syllabique est observée) du nom du troisième fils; nous reconnaissons non pas Γοδαῖν[ιος], mais le nom bien connu Ὀδαῖν[αθος] (cf. une série d'exemples dans Wuthnow, *Die semitischen Menschennamen*, 87; et, ici même, 258, Ὀδεναθος). Avant, la lecture Ἀνηρικός nous est suspecte, comme Κνηρικός ('Ανδρικός?); en tout cas, il faut retrouver au début le chiffre indiquant l'âge d'Antiochos, ἐτ(ῶν) κ' ou κx'. La différence d'âge entre les enfants est d'ailleurs remarquable. — Quelques inscriptions chrétiennes. Acclamation sur un linteau de porte, 257; à la ligne 1, l'éditeur transcrit : Χριστὸς (rosace) ὦ Νίκα. Il faut, pensons-nous, Χριστὸς νικᾷ et, des deux côtés de la rosace, [*alpha*] et [*omega*]. — 288 : Διὰ [τ]ῆς σπουδῆς Παύλου τοῦ πρεσβυτέρου ἐκτίσθη ὁ οἶκος ἔ(τει) τθ'. ΑΩ. — 289 : l'éditeur transcrit : Κοιτῶν τούτης (*sic*) [le *sic* est ajouté par l'éditeur] λαμπρᾶς [μ]νήμης Ἰουλίου τοῦ πρεσβυτέρου καὶ προνοίας καὶ προσφ(ο)ρ(ᾶ)ς ἔ(κτι)σθ(η) ἐκ θεμελίων, ἀνευῶθη καὶ Φιλίππου δι(α)κ(όνου), ἔτι τλγ' +. On lit sur le fac-simile ἐν ἔτι. L. 1, il faut couper : τοῦ τῆς λαμπρᾶς μνήμης Ἰουλίου. L. 4, retrouver ἐκτίσθη (qui ne convient guère avec ἀνευῶθη) dans ἐσθ n'est guère acceptable. Enfin, au début, le fac-simile donne κοπων plutôt que κοιτων; c'est κόπων (par les soins de) jouant le même rôle que προνοίας. — Surtout, deux inscriptions mentionnant le culte de S. Serge, le grand patron des Arabes du désert syrien (cf. *Bull.* 1939, 487 *bis*) : 290, κτίσθη τὸ ἄγιον μαρτύριον τοῦ ἁγίου Σεργίου (datée par l'indiction, et l'année 412 de la province). — 245 : Τοῦτον τὸν ἄγ(ιον) μάγαρον ἀνεγῖρ(αν) τῆ ἀγίῳ [Σε]ργίῳ Βαρεχὸς Θεοδώρου τοῦ Ἰωάννου, Θεόδωρος (nous plaçons ici le mot gravé à droite) — αἰου τοῦ Σίλα ὑπὲρ ἁφέσ(εως) ἀμαρτιῶν. Remarquer l'emploi de μάγαρον pour une église, et la forme μάγαρον comme doublet de μέγαρον (cf. *Mél. Bidez*, 812, confirmé par l'inscription d'Abdère *Bull.* 1939, 477, n. 187). — La plus grande partie des noms est sémitique. Classons ici ceux que l'éditeur signale comme nouveaux ou peu connus, et dont il donne l'original nabatéen ou safaitique : Αδδακος (283), Αγγιασ- (306), Αδιος (274), Αμραλλας (254), Ανεφος (267), Αουσος (291), Αρδεος (267), Ατισαν- (286), Βαρεχος (264, 265), Εφθαιος (280), Εγγωμθ (285), Θομεραθη (289), Μπλεγαθη (269, 303), Μορτγος (300), Νκναθη (309), Οδαιδος (255), Ουμαίθου (279), Ουσαν- (292), Ῥοχιλαθης (291), Ῥοαιος (296), Σογα(ι)σανης (280), Σουνζυμαθ (284).

190. *Gerasa*. — R. Mouterde, *Mél. Beyrouth* 22 (1939), dans un compte-rendu sur *Gerasa* (*Bull.* 1939, 502), propose, p. 137, une conjecture convaincante, dans l'inscription chrétienne sur mosaïque Welles, n. 334 : Ὁρόντης ἡ Ἄξιος ποτα[μός].

191. L. H. Vincent, *Rev. Bibl.* 1940, 98-129 : *Le dieu saint Pageidas à Gerasa*, étudie le θεὸς ἄγιος Πακειδᾶς connu par Welles, *Gerasa*, n. 17-18 (les transcriptions en majuscules sont bien inutiles) et identique au Πακειδοκωσος de Délos (voir

n° 80). Il y reconnaît une divinité solaire, dont la parédre Hera serait une Ourania. Il l'identifie au « Dieu Arabe » des dédicaces 19-21, à Dousarès, et esquisse l'évolution de ce culte nabatéen à Gerasa. Enfin il montre que les dédicaces 17-22 viennent d'un même endroit et identifie le « Temple C », où l'on avait cru reconnaître un « hérôon », avec le sanctuaire nabatéen. L'étude des constructions lui permet de préciser encore le développement du culte nabatéen à Gerasa. Il termine par le classement des « grandes divinités nabatéennes : Qôs = Ba'al-samin = Zeus Helios suprême, Paqidias = Doušara = dieu Arabe, Allat = Hera Ourania = Virgo Caelestis, graduellement transformées par le syncrétisme solaire de l'époque en divinités astrales ».

191 a. R. Mouterde, *Mél. Beyrouth* 22 (1939), 137-138, rapproche du dieu Paqidias le nom du fleuve Pacida (Plin., *HN*, V, 75), sur la côte syrienne au N. de Ptolemais.

192. C. B. Welles, *AJA* 1939, 368 interprète [εξ] ὁμολογίαις dans *Gerasa*, 120, en rapprochant *MAMA*, V, 211 : εὐχῆν — ἦν ὁμολόγησεν ἐν Πώμη.

## CHYPRE

193. T. B. Mitford, *JRS* 1939, 184-198 : *Milestones in western Cyprus*, publie des milliaires grecs (et latins) datant de l'époque de Septime-Sévère et Caracalla, Constantin, Macrin et Diaduménien, et dressés sur les routes partant de Soloi, Paphos, Curium ; il étudie les routes romaine, turque et moderne dans l'Ouest de l'île.

## ÉGYPTE

194. M. N. Tod, *J. Eg. Arch.* 25 (1939), 89-93, a publié sa bibliographie des inscriptions grecques d'Égypte ou relatives aux choses d'Égypte (1937-1938).

195. Signalons l'ouvrage considérable de Claire Préaux, *L'économie royale des Lagides* (Bruxelles, 1939, 646 pp.), non point tant pour l'utilisation des inscriptions que pour la comparaison avec les documents papyrologiques.

196. M. N. Tod, *J. Eg. Arch.* 25 (1939), 55-61 : *The scorpion in Greco-Roman Egypt*, réunit les épitaphes et les amulettes où il est question de scorpions. Dans l'épithaphe d'Akoris Lefebvre, *Recueil*, 120, la juste interprétation de κρουστίς = κρουσθίς (contre Lefebvre et Perdrizet) était déjà trouvée par H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. Belge* 1908, 210, qui rapprochait un passage d'Ératosthène ; Tod cite Élien, *Hist. Anim.* IX, 4. Dans *Sammelbuch*, 1267, Tod repousse (comme L. Robert, qu'il n'a pas encore connu ; cf. *Bull.* 1939, 534) les corrections de Zingerle et maintient la mention d'un Θριπτιέον ; « the reading is clear and the meaning unmistakable ». Il réunit quatre mentions de Θρίπις ou Τρίπις dans les inscr. ou papyrus (Preisendanz dans P. W. n'a connu que les deux textes insérés dans *CIG*), dont une à Ptolémaïs, *Sammelbuch*, 6184 (Z. tirait une objection de ce que la déesse n'était connue, disait-il, qu'à Panopolis et environs) ; deux des textes portent Θρίπις (Z., qui ne les connaissait pas, tirait aussi une objection de cette forme). Sur Triphis, cf. aussi H. Gauthier, *Bull. Caire*, 3 (1903), 165-181. Conclusion : « here, and not here alone, Z. appears to me to have fallen a victim to his own characteristic ingenuity and his extraordinary knowledge of the morbid pathology of the ancient engravers. That these were capable of

gross and frequent errors is incontrovertible, but it is a sound principle not to tamper with the text of an inscription which as it stands makes good sense. » Cf. *Bull.* 1939, 52.

197. Ad. Wilhelm (n° 25), 143-145, dans l'épithaphe métrique Kaibel, 430 (*Hermes* 1911, 318), écrit au vers 10 : ἀζόμε(ν), et non ἀζομέ(ν);τ. Le texte est repris et sa provenance est fixée par L. Robert, *Hellenica*, I, ch. 2.

198. *Alexandrie*. — G. Lopuszanski, *Mél. Rome* 53, *La transformation du corps des officiers supérieurs dans l'armée romaine du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, étudiée, pp. 151-153, l'inscr. *Coll. Froehner*, 75, mentionnant G. Liternius Fronto comme préfet d'Égypte l'an I<sup>er</sup> de Vespasien, souligne les difficultés chronologiques qu'elle apporte et considère ἔτους α' comme une erreur du graveur pour ἔτους δ'.

199. A. Vogliano, *Riv. Fil.* 1939, 247-251, publie (photo et fac-simile sans transcription) une dédicace de synagogue par les Juifs de *Krokodilopolis* : Ἰπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Βερσνίκης τῆς γυναικὸς καὶ ἀδελφῆς καὶ τῶν τέκνων οἱ ἐν Κροκοδείλων πόλει Ἰουδαῖοι τὴν προ[σευχῆν]. V. rappelle les témoignages sur les Juifs dans le Fayoum.

200. O. Guéraud, *Annales Ant. Égypte*, 38 (1938), 248-249, attribuée à *Oxyrhynchos*, d'après les archives du Musée du Caire, la *tabella defixionis* qu'il avait publiée *Mél. Maspero*, 206-212.

201. *Euhemeria*. — F. Heichelheim, dans *Études dédiées à la mémoire d'André Andréas* (Athènes, 1939), *Ineditum Adlerianum, ein epigraphischer Beitrag zur Sozialgeschichte des Ptolemäerreiches* (4 pp.), publie sans succès une stèle émanant d'une σύνοδος γεωργῶν. Commentaire confus. II. traduit ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου par « Unter König Ptolemaios »!

202. *Thèbes*. — A. Bataille, *Bull. Caire* 38 (1939), 129-139 : *Sur un graffite de la Montagne Thébaine* a revu le graffite *Bull.* 1934, 255 (P. Jouguet); photo. — Idem, *ibid.*, 141-179 (avec dessins), *Quelques graffites grecs de la Montagne Thébaine*, publie 71 graffites peu intéressants. Signalons : n. 6 : à côté de τὸ προσκύνημα τοῦ ἀγίου τόπου καὶ τοῦ γραψάτος (sic) παρὰ πᾶσαι τοῖς θεοῖς Φιλόσοφος, un chrétien a gravé ΧΜΓ; — n. 14, alphabet combiné de façon spéciale; — n. 15, 16 et 26, un πτεροφόρος; — n. 54, une femme ἀπὸ Ῥώμης; — n. 60 et 70, un ἡπικτής (cf. Th. Reil, *Beiträge zur Kenntniss des Gewerbes im hell. Aegypten*. 106). N. 37, épithaphe près d'un tombeau rupestre : Ἐνθάδε ἐτέθη Ἰπρχιλᾶς Ῥενθούχιος στολάρχης (commentaire) ἐν τῷ κρεμαστῆρὶ τῷ τάφῳ διὰ τῶν υἱῶν.

203. *Deir el Bahari*. — A. Bataille, *Annales Ant. Égypte*, 38 (1938), 63-67 : *Une stèle grecque de Deir el Bahari*. Stèle mutilée, avec dédicace τοῖς κυρίοις et, en bas-relief, les figures des dieux guérisseurs Amenothès, Asklépios (Imhoutep) et Hygie.

204. *Koptos*. — Sur la dédicace *Bull.* 1939, 551, cf. Tarn, *JHS* 1939, 323-324 et H. Volkmann, *Phil. Woch.* 1939, 1006-1010.

205. *Philai?* — M. Segre, *Bull. Alexandria*, 33 (1939), 325-332, *Epigraphica*, V, publie (avec photo) la fin d'une ἐντευξις, au Musée d'Alexandrie, passant pour provenir d'Assouan. Les prêtres du dieu Mandoulis (Μονδουλεύου (forme nouvelle) θεοῦ μεγίστου), qui sont à Philai, demandent qu'on recommence à leur faire des livraisons mensuelles de blé, de vin et de laine. Date : la 33<sup>e</sup> année; S. propose le règne de Ptolémée Philometor (donc 149-148). Il est question d'un

certain Φου —, τῶν Αἰθιοπίων ἐπίργοντα. S. dégage avec pénétration des indices d'une interruption des livraisons faites au sanctuaire et met le fait dans l'ensemble des relations égypto-éthiopiennes sous Philometor.

206. *Nubie*. — H. Junker. *Zeitschrift für die neutestam. Wissenschaft*, 37 (1938; paru en 1939), 281-285, *Die gr. Grabschrift von Gebel Barkal*, interprète de façon pénétrante et sans violence à la copie l'épithaphe chrétienne d'une certaine Elisabeth; les pseudo-noms propres Νεύσις et Βιβούλη disparaissent justement. Il n'a pas connu l'édition *SEG*, II, 883, où Crönert a proposé un texte qui n'a rien de commun avec celui-ci. En face de l'interprétation de Junker on mesure plus pleinement encore la vanité des corrections de Crönert, qui aboutissent à une phrase étrange et sans parallèle. La comparaison est une excellente leçon de méthode : restitution et interprétation ne sont pas l'affaire d'une imagination qui combine les mots de façon plus ou moins ingénieuse; cadre et support sont fournis à l'imagination et à l'ingéniosité par les textes de même catégorie et du même milieu.

207. H. Kortenbeutel, *ibid.*, 61-64, *Ein griechischer Grabstein aus Nubien*, publie une épithaphe (au Musée de Berlin; achetée à Louxor) de la même série que *Bull.* 1938, 558, avec la prière pour les morts (Weissbrodt n'a pas étudié ces formules « erstmalig »). L'inscr. est de 1157 de notre ère (873 de l'ère des martyrs), de la même année que Lefebvre, n. 564. Une reproduction photographique eût été la bienvenue.

#### CYRÉNAÏQUE

208. F. de Vischer, *CRAI* 1939, 111-120 : *Le régime des liturgies des nouveaux citoyens romains d'après l'édit III de Cyrène*, étudié, aux points de vue philologique et juridique, un passage du 3<sup>e</sup> édit d'Auguste (*SEG*, IX, 8), l. 57-58 : τούτους λαιτουργεῖν οὐδὲν ἕλαττον ἐμ μέρεϊ τῷ τῶν Ἑλλήνων σώματι κελεύω. Il oppose λαιτουργεῖν τῷ σώματι : à λ. τοῖς χορήμασι, liturgies personnelles à liturgies patrimoniales. Auguste ordonne que les nouveaux citoyens romains de Cyrène aient à s'acquitter des liturgies personnelles, à moins qu'ils n'aient été gratifiés de l'immunité. Même pour ceux qui en jouissent l'édit apporte une restriction : s'ils gardent intact leur privilège en ce qui concerne les liturgies personnelles, ils ne seront exemptés de charges que pour les biens qu'ils possédaient au moment de la concession de l'immunité; sur les biens acquis ensuite, l'immunité n'aura plus d'effet. Cf. la discussion *ibid.*, 110.

#### GERMANIE, ITALIE

209. *Germanie*. Trèves. — A. Ferrua, *Epigraphica*, I (1939), 198-202 : *Nuove tracce dell' Apostata a Treviri?* présente sur l'épigramme *Bull.* 1939, 567 de judicieuses observations (notamment sur l'écriture du fragment et sur les méthodes de raisonnement du commentateur), qui font s'écrouler le château de cartes édifié par Herzog. « En substance ces deux fragments... font connaître quelle part considérable avait dans cette poésie non seulement l'Argicide, mais aussi une améthyste à enchâsser, semble-t-il, dans une ceinture. On peut en déduire qu'il s'agissait d'une ceinture dédiée ainsi à Apollon, dans son temple par exemple, par un de ses dévots. Mais il est très louable de savoir aussi ignorer le reste. »

210. *Italie. Bononia.* — Ad. Wilhelm (n° 25), 138-140 : sur l'épigramme *IG*, XIV, 1550.

211. *Rome.* — A. Ferrua, *Epigraphica*, I (1939), 142-150 : *Antiche iscrizioni inedite di Roma*. Quelques inscriptions grecques. P. 143, n. 3, épitaphe d'un homme de Tyane : Σπινθῆρος Τυανῆος ἔφυ(ν) τάφος ὃν κατέθηκεν | αὐτὸς ὁ θρῆσκόμενος καὶ τοῦ ἐπιγράμμ' ἐγράξαε. — P. 148, n. 10 : fr. chrétien d'un homme originaire [Χ]ωρίου Σιτων — ; n. 11 et 12, fr. misérables. — P. 150, épitaphe chrétienne : Ζωτικοῦ καὶ Εὐκαρπίας θυγάτηρ, Πελαγία ἡ καλὴ ἐνθάδε κείμεαι, ἧς ὁ Θεὸς ἀναψύξῃ τὴν ψυχὴν. Ἀμήν.

212. F. Cumont, *Antiq. Classique* 9 (1940), 1-7 : *Une pierre tombale érotique de Rome*, publie l'inscription d'un bas-relief vu dans le commerce à Rome : Γέρμης ἐξ Ἱερῆς (ville de Mysie) Τηλεσίστρατος ἐν μακάρων νήσοις κείμει · ἔτι τῶνδε χρέος ποθέω. Trois séries de représentations précisent crûment l'allusion τῶνδε. C. conclut de la banale et poétique formule ἐν μακάρων νήσοις que Telesistratos « croit à la vie future et aux joies réservées dans une autre existence aux bienheureux ». Il reprend l'interprétation des peintures sabaziaques de la catacombe de Prétextat. Il nous paraît faux de tenir cet homme de Germé pour un « campagnard de Mysie », représentatif des croyances des « paysans d'Anatolie — dont un vernis d'hellénisme n'avait pas affiné la barbarie foncière ». C'est une erreur que de faire de l'Anatolie un bloc ; on doit au contraire étudier ses cultes vallée par vallée.

213. Ad. Wilhelm, *Hermes*, 1939, 208 : *Zu Marcellus von Side* ; dans l'épigramme du Triopion, *IG*, XIV, 1389, à la ligne 42, corrige εἰ δέ τοι εὐσεβέεσσι, non pas en εὔ (Wilamowitz), mais en (δ)εῖ.

214. J. Quasten, *Röm. Mitt.* 53, 50-69 : *Die Grabinschrift des Veratius Nikoloras, Libera eos de ore leonis*. Republie (photo) l'épitaphe chrétienne avec relief Diehl, *Inscr. lat. chr.*, 4463, et la commente longuement, sans assez d'expérience de l'épigraphie. Il n'a pas vu que son Βηράτιος et celui qu'il rapproche sont des *Veratius*. La photo même qu'il publie permet de lire, non pas, avec tous les éditeurs, le nom inexplicable Νικητορας, mais Νικηγόρας. P. 52, il rapproche l'épitaphe d'un Lycien d'après *CIG* (6270-6271b), Welcker et Secchi ; il n'a pas connu les éditions plus récentes, Kaibel, *Epigr.* 546 (restitution différente) et surtout *IG*, XIV, 1934 (d'après Froehner et Héron de Villefosse ; la lecture Λυ[κίων] disparaît). Il croit trouver « eine wertvolle und glänzende Bestätigung » de l'hypothèse de l'origine asiatique de son Βηράτιος en rapprochant une inscr. de Zela du Pont (Perrot, *Galatie*, n. 163), où apparaît aussi le nom (dont il n'a pas reconnu l'origine latine) Βηράτιος ; il ignore les éditions *IGR*, III, 109 et *Studia Pontica*, III (Corpus du Pont), 263 (nouvelle copie et fac-simile). Dans le ἱερώτατον ταμίον, à qui sera versée l'amende, Qu. ne sait pas reconnaître le trésor impérial et traduit « in den Tempelschatz ». Explications indigentes sur la formule ὁ βίος ταῦτα ; cf. précisément le commentaire dans les *Studia Pontica* et *Études anat.*, 390, avec les bibliographies données là.

215. *Lucanie.* — Anna Rocco, *Epigraphica*, I (1939), 322-330 : *L'ex voto di Nicomaco*, republie avec photos la pyramide en terre-cuite portant une dédicace métrique du κεραμεύς Nicomachos *IG*, XIV, 652.

*Tarente.* — Voir n° 27. — Pour l'Italie méridionale, voir n° 16.